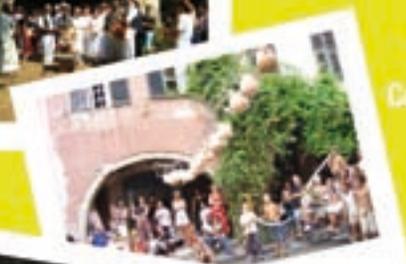


FÊTE DE LA ST-JULIEN

Vendredi
17 août



Samedi
18 août



Dimanche
19 août



Lundi
20 août



ANIMATIONS
ORGANISÉES PAR :

- Le Comité des Fêtes
- L'Amicale Biotnoise des Traditions
- La Boule Amicale Biotnoise
- Le Vélo Sprint Biotois
- L'Athlétique Club
- Paroisse de Biot

Comité des Fêtes
de Biot

DOSSIER

FINANCES - CLÔTURE DES COMPTES 2006 ET BUDGET 2007 P 9

VIE COMMUNALE
Fête de la Saint-Julien
Conseil Municipal
du 27 juin 2007

P4

VIE SOCIALE
Animations de nos séniors
Croix Rouge Française

P16

**PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE,
TRADITIONS**
Le four à pain communal

P26

Chères Biotoises, Chers Biotois,

L'été bat son plein et nous voilà de nouveau prêts à accueillir visiteurs et amis pour leur faire partager les atouts de notre région.

Ceci nous conduit à être tout naturellement beaucoup plus à l'extérieur que pendant le reste de l'année et, du coup, à mesurer ce qui devrait être amélioré pour que nous disposions d'un cadre de vie plus adapté et plus sécurisé.

C'est pourquoi votre Conseil Municipal a engagé, comme l'article sur le budget 2007 le précise, des actions en faveur des parkings, de la signalétique et des trottoirs.

Pour étendre les parkings desservant le vieux village, nous avons procédé à l'acquisition des terrains autour du parking des Bachettes et à celui dit de « Bagneux » en bas de la descente (environ 100 places) ainsi qu'au lancement du projet de stationnement derrière le stade, plus de 80 places, avec un ascenseur relié directement au village (rue sous-barri).

Ce projet d'aménagement en bas du village est prioritaire pour que nous disposions de stationnements pendant les travaux d'agrandissement du parking des Bachettes. Le terrain de Bagneux y contribuera également. Ce projet avance donc bien : les architectes travaillent, les subventions sont en cours d'instruction, l'architecte des bâtiments de France en est d'accord.

Sur la question de la signalétique vers les parkings puis vers les centres d'intérêts de la commune, commerçants, artisans et municipalité ont élaboré, dans le cadre du plan FISAC, un nouveau système de fléchage et d'accueil des visiteurs. La partie la plus essentielle de ces nouveaux outils sera en place durant l'été.

Les trottoirs, pour leur part, font l'objet d'un effort budgétaire très net qui doit conduire à créer un cheminement piéton sur la RD4 entre la Mairie et l'entrée du chemin Saint-Julien et un autre le long de l'avenue du jeu de la beaume. Trois autres projets avancent également dans le même sens : le dégagement des emprises nécessaires sur la vieille route d'Antibes (la maison qui faisait obstacle a été supprimée), à l'entrée du village où les piétons n'ont pas toute la sécurité nécessaire et entre la Chèvre d'or et le quartier Saint-Philippe.

Enfin, sur le point, très visible, voire souvent choquant, des publicités et enseignes qui par leur caractère excessif ont souvent un effet négatif sur les annonceurs eux-mêmes, la municipalité dispose, depuis la publication d'une nouvelle réglementation en début d'année, de moyens renforcés pour éviter de nouveaux débordements. J'y reviendrai prochainement.

Voilà quelques éléments qui progressent afin que chacun puisse profiter au mieux des opportunités offertes par notre village et notre environnement : Fêtes de la Saint-Julien en tête.

Bon été à toutes et tous de la part de toute l'équipe municipale.

Votre Maire

N.B. : les échéances électorales locales approchant, vos élus, depuis le mois de mars 2007, ne signent les articles correspondant aux activités dont ils ont la charge que par la mention de leur fonction. C'est pourquoi vous ne verrez plus leur nom apparaître, y compris celui du Maire.

SOMMAIRE

SOMMAIRE



P9

DOSSIER DU MOIS : FINANCES – CLÔTURE DES COMPTES 2006 ET BUDGET 2007



BIOT infos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

**Directeur de la publication et
de la rédaction**
François-Xavier Boucand, Maire

Conception-rédaction
Service communication
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
OPS2 / Service Communication

Impression
Graphic service

Photos
Couverture :
Service Communication
N°ISNN : 1250-7415

Remerciements
Comité de relecture
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Le village « Couleurs Chacok »	4
Saint-Julien	5
Saint-Éloi	6
Conseil Municipal du 27 juin 2007	6

DOSSIER DU MOIS

Finances – Clôture des Comptes 2006 / Budget 2007	9
---	---

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Nouveau roman pour Taïeb Sbouaï	15
---------------------------------	----

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Les animations de nos séniors	16
La Croix Rouge Française	17
Kermesse au Clos St-Grégoire	17
Les sorties de l'AVF	18

CULTURE, ART, ARTISANAT

De place en place	19
Gala de Danse	20
Henri Carpentier	20
Chemin de pierres peintes dans le village	21
Fête de la Musique	21
Poètes en herbe	23
Ciné toile	24
Espace Multimédia	24
Calendrier de l'Avent	25

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Le four à pain communal	26
Nouvelle exposition au Musée	28
Sortie du Haut-Thorenc	29
La maison romaine	29

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Vibrations extrêmes : une journée réussie	30
Modification du rythme scolaire à Biot	30
Le grand projet de Jonathan	31
Les canailles à l'Anglaise	31

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Transport	32
Parcs Départementaux	33

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Brocante d'été	34
Marché Italien	34
Association à Biot	35
Une journée à Biot	35

ÉCONOMIE, TOURISME

Un guide indispensable	36
Accueil des nouveaux résidents	36
Bourse aux dépliants	36
L'eau est précieuse	36

SPORTS

Le Grand Prix des Verriers	37
Remise des Prix à l'École du Golf	37
La rentrée se prépare avec VIS-TA-MINE	37
Rock'n'Roll & Salsa	38
Dojo biotois	38

CARNET

INFOS PRATIQUES

Menus des écoles	39
Petites annonces	40

AGENDA, BLOC NOTES

42

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

LE DÉFILÉ « COULEURS CHACOK »

Le 24 juin dernier, à l'occasion du 1^{er} festival des métiers d'art « Couleurs Chacok », la ville de BIOT, ses associations de commerçants et artisans et la maison CHACOK ont mis en scène les métiers d'art biotois à travers le 1^{er} Festival des Métiers d'Art Biotois. Ce festival avait une double vocation : d'une part, mettre en lumière le savoir-faire et la créativité exceptionnelle des artistes et artisans d'art biotois et, d'autre part, rendre hommage à Arlette DECOCK, fondatrice de la maison de prêt-à-porter haut de gamme CHACOK, disparue il y a dix ans.

LA VENTE AUX ENCHÈRES

La place aux Arcades s'est animée avec la vente aux enchères, qui a permis de découvrir des pièces originales créées spécialement par les artistes et artisans biotois et la société CHACOK pour rendre hommage à Arlette Decock. La vente conduite par Maître Treiber a été un succès : sur les 30 pièces présentées, 22 ont été acquises par des amateurs qui garderont ainsi une trace unique de cette journée. Les bénéfices de cette vente ont été reversés à l'association SOS Villages d'enfants. Merci aux artistes, artisans, à la société

CHACOK pour leur implication et à Me Treiber pour sa collaboration très professionnelle.

LE DÉFILÉ

Les YARIS mises à disposition par notre partenaire TOYOTA ont ouvert le défilé, revêtues de motifs CHACOK, en déposant les mannequins rue Saint Sébastien. Un public chaleureux a accueilli ce défilé de 18 mannequins haut en couleurs et d'une longueur exceptionnelle de 200m.

LE SPECTACLE DE MASQUES ET MARIONNETTES

Loïc Bettini a enchanté la place aux Arcades avec ses marionnettes habillées de tissus CHACOK pour ce nouveau spectacle, Voyage, créé pour l'événement.

Le festival des métiers d'art a été la concrétisation d'une amitié forte entre Biot et Chacok. Un événement haut en couleurs qui s'est caractérisé par un grand succès.



Remerciements à la coordinatrice Fiac, aux services municipaux Communication, Services techniques, Police municipale, à la société CHACOK et particulièrement Laure Grateau, aux partenaires : la CCI, pour la mise à disposition de l'espace d'affichage dans les terminaux 1 et 2 de l'aéroport de Nice Côte d'Azur, la Chambre de Métiers qui nous a mis en relation avec les professionnels du décor floral Hervé Frézal, Nice Qualité+ et Florajet, François Elzière de TOYOTA pour le transport des mannequins sur le tapis rouge et les navettes tout au long de la journée, l'imprimerie Peradotto pour l'impression des kakemonos, le groupe NOEVA pour la réalisation du site Internet de l'événement, RécepTis pour la mise à disposition de chaises et enfin le Crédit Agricole de Biot pour sa contribution financière.

SWINT-EULÈN OÙ ÈOURS DE ÂÈTE XU VÈLKWÀE.

Le comité des fêtes de Biot vous invite aux différentes animations proposées dans le cadre de la Fête Patronale de la Saint Julien qui se déroulera durant quatre jours : **les 17, 18, 19 et 20 août prochains.**

VENDREDI 17 AOÛT

15h : concours de boules des jeunes Biotois (5/11 ans)

20h00 : repas pique-nique géant sur la place de Gaulle avec animation musicale

SAMEDI 18 AOÛT

8h : Grand Prix Cycliste des Verriers organisé par le Vélo Sprint Biotois

11h : apéritif place de Gaulle offert par la Boule Amicale Biotoise

15h : concours de boules, triplette arrangée

18h00 : passe-carriero avec l'Amicale des Traditions

21h30 : grand bal, place de Gaulle, avec DJ Greg et ses gogo danseuses (tempête de neige, percussionniste et méga ambiance)

DIMANCHE 19 AOÛT

11h : Grand'Messe à l'église

Sainte Marie-Madeleine, chantée en provençal

12h30 : vin d'honneur offert par la ville de Biot et le Comité des Fêtes, place de Gaulle

15h : concours de boules mixte (2 hommes, 1 femme) organisé par la Boule Amicale Biotoise

18h : course pédestre, organisée par l'Athlétique Club Biotois dans le village

21h : grand bal sur la place de Gaulle, avec orchestre

LUNDI 20 AOÛT

9h : procession à la chapelle Saint-Julien (départ de l'église Sainte Marie-Madeleine, avec l'Amicale des Traditions et Lou Cepoun)

14h30 : concours de boules à la mêlée, à la Boule Amicale Biotoise

15h : jeux d'enfants, place aux Arcades, Roumpa Pignatta animée par Eric et Yvan, maquillage pour enfants et structure gonflable.

Réservation

et information

Office de Tourisme :

04 93 65 78 00



18 JUIN : SOUVENIRS ET ÉMOTION

Ce lundi soir, la population biotoise était invitée par la municipalité et les Anciens Combattants à commémorer l'anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. Jean-Louis Denys, président des Anciens Combattants, a lu cet appel, prononcé il y a déjà 67 ans. Cet appel demandant aux Français de ne pas se résoudre à abdiquer est toujours d'actualité. C'est d'abord le refus du fatalisme et du renoncement. C'est ensuite l'hommage à ces milliers de femmes et d'hommes qui se sont levés, guidés par l'amour de leur pays, de leur nation, de la Liberté. C'est enfin l'abnégation jusqu'à la vie pour ce noble combat de la Résistance et des Forces Françaises Libres contre l'occupant nazi. Monsieur le Maire a lu, ensuite, le message du ministre des Anciens Combattants : « Cet acte et ce moment symboliques constituent

le repère de l'honneur, du courage et de l'espérance ».

Après le *Chant des Partisans*, interprété par Lény Escudéro, Monsieur le Maire, la première adjointe, l'adjoint délégué à la Mémoire Nationale et Jean-Louis Denys ont déposé une gerbe devant la plaque symbolisant cet appel.

La sonnerie aux morts puis *La Marseillaise* ont résonné sur cette place de Gaulle ensoleillée. Puis ils ont remercié les personnalités présentes, élus municipaux, pompiers, police municipale, nos deux porte-drapeaux, ainsi que la population qui n'a pas oublié cet appel.

A la fin de cette cérémonie, Monsieur le Maire a invité les présents à partager le verre de l'amitié au Cercle républicain.



ÉHORÈRES D'ÈTE. DES SERVICES ADMÈSTRATIFS DE LA MAIRIE

Les horaires d'été des services administratifs de la mairie pour la période du 16 juillet au 17 août seront les suivants :

8h30 à 16h
en journée continue.

UNE BELLE FÊTE DE LA SAINT ELOÏ

« Belle et grande journée pour cette édition 2007 de la Saint Eloi »

Spectacle, danse, musique, émotion résumant ce week-end festif organisé par l'Amicale Biotoise des Traditions.

SAMEDI 2 JUIN

Le récital de Guy Bonnet, chansons françaises et provençales, nous a régalé et nous a fait passer une superbe soirée où chanteurs et public ont entonné les grands classiques du répertoire provençal.

DIMANCHE 3 JUIN

Les chevaux et les cavaliers de la troupe « Horizon équestre » nous ont offert un spectacle grandiose. La Peña de Saint-Etienne de Grès a fait monter l'ambiance à son comble en animant la journée avec une musique « ambiance

corrida » très particulière. Lors de l'inauguration des plaques de rue en provençal, nous avons pu constater une grande émotion parmi les Biotois et notamment en la personne du président de l'Amicale à qui ce projet tenait fortement à cœur.

Puis vint l'heure du repas où l'on se retrouva avec grand plaisir autour d'une daube de taureau cuisinée par nos amis camarguais et Maria.

Bien vite, la musique reprend du terrain et les danseurs s'en donnent à cœur joie.

La troupe folklorique de l'Escalè Mistralenco a clôturé l'après-midi du 20^{ème} anniversaire de l'Amicale Biotoise des Traditions.

Les roses qui fleurissaient les tables avaient été offertes par la famille Kvaskoff.



Mes remerciements au Conseil Général et à la Municipalité pour toute l'aide qu'ils nous ont accordée, aux services techniques, la Police Municipale, au service Communication, à l'Office du Tourisme et au journal *Nice Matin*.

Prochain rendez-vous de l'Amicale à la fête de la Saint-Julien, du 17 au 20 août 2007.

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2007

Record battu, le Conseil municipal a duré 7 heures, de 18h à 1h du matin.

CHANGEMENT DANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Monsieur Bernard Chaouad, ayant quitté la commune, a démissionné de son poste de conseiller. Madame Danièle Bois devient conseillère et le remplace dans les commissions municipales de la jeunesse et de la vie scolaire.

PROJET D'UN BASSIN DE RÉTENTION POUR LUTTER CONTRE LES CRUES DU VALLON DES HORTS

En 2002, une première étude avait été faite mais s'est vite avérée insuffisante. Une nouvelle étude hydrologique a été lancée en 2003 pour mettre en cohérence la taille du bassin avec l'évolution de la capacité du vallon.

Le projet retenu porte sur un bassin unique de rétention à ciel ouvert de 10 000 m³ de capacité avec un débit de sortie de l'eau du bassin de 14,3 m³/seconde.

L'emprise foncière nécessaire est de 7 353 m². Le bassin sera implanté en amont du pont des Cabots sur les terrains dits « Domaine des Aspres » et sur deux autres propriétés privées.

Les travaux sont estimés à 830 000 € H.T.

Le coût total du foncier, selon une estimation des domaines de novembre 2006, s'élève à 207 800 €. L'un des propriétaires conteste l'estimation le concernant (170 000 €) car le prix au m² est plus faible que pour les autres, la propriété étant plus grande et soumise au PPRIF. Il demande 1 065 150 €.

La commune doit se rapprocher de la valeur énoncée par la brigade domaniale et n'a donc aucune possibilité de discussion à l'amiable étant donné l'écart très important entre les deux estimations.

La procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) doit permettre de préciser cette question qui sera alors tranchée par

le juge des expropriations.

L'ensemble de l'opération coûterait selon l'estimation finale des terrains entre 1 084 010 € HT (avec la valeur déterminée par les domaines) et, suivant l'estimation faite par le propriétaire, 1 979 160 € HT ; elle pourra être subventionnée dans le cadre du plan d'actions pour la prévention des inondations.

Les parcelles concernées sont sur des zones ne permettant pas la construction d'équipements d'infrastructures, mais le nouveau Plan Local d'Urbanisme le permettra. Comme ce dernier ne sera pas applicable très rapidement, il convient que l'enquête publique porte aussi sur la mise en comptabilité du règlement du PLU.

Le conseil municipal a donné l'autorisation au Maire d'ouvrir des enquêtes publiques concernant la déclaration d'utilité publique de l'opération, l'autorisation au titre de la loi sur l'eau et la mise en comptabilité du plan

d'occupation des sols de la commune du projet de construction du bassin écrêteur sur le vallon des Horts.

Ont voté contre Mmes Ramozzi, Véniat, Maury et MM. Duranthon, Anastile, Tekielski et Fortuné.

DÉFINITION D'UN SERVICE D'ASTREINTE POUR LE PERSONNEL MUNICIPAL

Pour assurer la sécurité des personnes et des biens, assumer la continuité du service public et faire face aux événements imprévus lorsque la sécurité publique est en cause, il a été décidé de mettre en œuvre un système d'astreinte pour le personnel municipal, en contrepartie pour celui-ci du système d'indemnisation ou de compensation prévu par la loi.

Ont voté contre Mme Véniat et MM. Anastile et Tekielski.

RESSOURCES HUMAINES

- **Modification des valeurs mensuelles du régime indemnitaire (toutes augmentées de 10 €) adoptée à l'unanimité.**

- **La durée de travail des animateurs dans le cadre de séjours avec hébergement a été adoptée également à l'unanimité.**

Lors d'un accompagnement avec nuitées rendant la présence obligatoire de jour et de nuit, la durée a été fixée à 7 heures de travail pour une présence de 13 heures. Pour les permanences nocturnes sur lieu de travail comportant des périodes d'inaction, la durée a été fixée à 2 heures pour une présence de 11 heures.

- **Définition du cadre d'indemnisation des frais de déplacement du personnel, adoptée à l'unanimité.**

- **Modification du tableau des effectifs**

Les évolutions de carrières entraînent une modification des postes mais pas d'embauche.

Au niveau de l'enseignement artistique, les différentes modifications nécessitent l'équivalent d'une personne de plus à 95 %. La réouverture d'une classe maternelle à Olivari nécessite de créer à nouveau le poste d'ATSEM correspondant et un mi-temps en renforcement administratif est

nécessaire au Pôle population. Mme Ramozzi, MM. Fortuné, Duranthon et Pinier se sont abstenus. Mmes Maury et Véniat et MM. Anastile et Tekielski ont voté contre.

- **Les modalités d'avancements de grade et la définition des taux de promotion des agents de la fonction publique ont été adoptées.** Seul M. Anastile a voté contre.

« ACCUEIL LOISIRS » POUR LES ADOLESCENTS

Le règlement du Centre de loisirs adolescents a été modifié (fin des activités à 18h au lieu de 17h30, organisation de séjours courts pour les 14/17 ans) et a été voté à l'unanimité.

RÈGLEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF « PROJETS JEUNES »

Celui-ci permettra l'attribution d'un prix pour aider à la réalisation de projets portés par les jeunes a été adopté à l'unanimité.

PROJET D'ATELIER D'ARTISTE À L'USINE SAGE

Ce lieu avait été envisagé pour le local jeune. Malheureusement, en raison du risque d'inondation, il ne peut être ouvert au public et il doit y avoir en permanence moins de 19 personnes.

Dans le cadre du soutien à la création artistique, la municipalité souhaite y ouvrir un atelier qui permettra la réalisation d'un projet artistique sur une durée de 2 mois à un an. Pour ce faire, ont été adoptés une convention d'occupation des ateliers et un règlement définissant les modalités de fonctionnement. Le conseil a également donné au Maire l'autorisation de signer la demande de permis de construire afin de changer l'affectation du lieu.

Ont voté contre : Mmes Véniat, Ramozzi et Maury, MM. Anastile, Fortuné, Tekielski et Pinier. S'est abstenu M Duranthon.

SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE POUR L'ACQUISITION DE LA POTERIE DU VIEUX BIOT

Le conseil a voté le fait de solliciter l'aide financière de

l'Etat par le biais de la Dotation de Développement Rural au titre de l'année 2007. Mmes Ramozzi, Véniat, Maury et MM. Fortuné, Anastile, Tekielski ont voté contre.

AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR ENTRE LA MAIRIE ET LE CHEMIN DE SAINT-JULIEN

Afin de sécuriser la RD4, un espace piétonnier de 1 à 1,5 m sera créé et la chaussée sera rétrécie entre 5 m et 5,5 m afin de limiter la vitesse. Le ruissellement des eaux pluviales sera traité par la création d'un nouveau réseau, la pose de bordures canalisant l'eau et par la modification du dévers de la route. Les réseaux aériens, lignes téléphoniques et réseau électrique seront enfouis. L'éclairage public, assuré par de nouveaux candélabres, sera équipé d'un régulateur de puissance permettant d'économiser l'énergie et un dispositif permettra de n'allumer qu'une lanterne sur deux une partie de la nuit.

Le revêtement de la chaussée sera refait par le Conseil général dès la fin des travaux.

Coût des travaux :

Trottoir et réseau pluvial : 306 000 € HT

Enfouissement des lignes téléphoniques : 4 108 € HT

Enfouissement des lignes électriques : 69 400 € HT

Candélabres et leur mise en place : 71 070 € HT

Financement : les travaux liés à l'électricité bénéficient d'une subvention du Conseil général. Une demande d'aide va être adressée au département et à la communauté d'agglomération.

Planning : les réponses des entreprises à l'appel d'offre devraient être ouvertes fin août, l'attribution du marché en septembre et le début des travaux avant la fin de l'année.

Le conseil a adopté à l'unanimité ce projet d'aménagement de la RD4, l'ensemble des décisions concernant l'avancement de ces travaux ainsi que l'acquisition d'une parcelle de 18 m² au prix de 10 800 € nécessaire pour la

réalisation du trottoir.

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DU VILLAGE

De la Poterie du Vieux Biot à la place Saint Eloi, l'entrée du village sera marquée par un aménagement paysager de façon à ralentir la circulation automobile, à améliorer la desserte des bus et à sécuriser la circulation piétonne.

Pour devenir prioritaire par rapport à la circulation automobile, l'espace piéton sera élargi et différencié de la chaussée roulante par une couleur de revêtement différente et délimité par un ensemble homogène de barrières et potelets métalliques.

Du parking du jeu de boules à l'École Saint Roch, le traitement sera plus routier avec conservation des trottoirs nécessaires pour l'accès des handicapés aux bus. Une chicane et deux plateaux surélevés doivent ralentir la circulation.

Coût des travaux : 772 900 € HT, plus l'enfouissement des réseaux aériens et l'éclairage public.

Des subventions vont être demandées auprès de la CASA, du Conseil général et du Conseil régional. 56 646 € sont déjà disponibles au titre du Fisac.

Le Conseil a adopté à l'unanimité le principe de cet aménagement, autorisé le maire à déposer les déclarations de travaux et à demander les subventions pour aider la commune à financer ce projet.

EXTENSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE CHEMIN DE LA CHÈVRE D'OR

Le conseil à l'unanimité a accepté les travaux pour l'extension de l'éclairage public sur le chemin de la Chèvre d'Or pour un montant de 79 000 € TTC. Leur réalisation sera confiée au SDEG qui sollicitera la subvention départementale et contractera un prêt pour compléter son financement. La mairie inscrira au budget les sommes nécessaires à sa participation.

AUTRES TRAVAUX VOTÉS À L'UNANIMITÉ

- Installation d'un portique à l'entrée des parkings de la Beaume et de la Fontanette afin d'empêcher tout stationnement illicite de véhicule de grande hauteur.
- Réalisation d'auvents à l'école Saint Roch afin de permettre aux enfants de s'abriter en cas de pluie.

PROGRAMME D'AUTO SURVEILLANCE DU SYSTÈME DE COLLECTE DES EAUX USÉES

Celui-ci a été accepté à l'unanimité ainsi que la convention d'objectifs et de moyen de sa mise en place.

Le conseil a pris acte de la communication des rapports annuels des services publics.

Ces rapports portent sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement et sur le fonctionnement de la fourrière municipale.

MISE EN PLACE DE LA NAVETTE D'ÉTÉ GRATUITE POUR LES USAGERS.

A été adoptée à l'unanimité une convention qui fixe les modalités suivant lesquelles la commune doit rembourser à la CASA 0,30 € par voyageurs transportés.

MISE À DISPOSITION À TITRE ONÉREUX DU GYMNASE DE L'EGANAUDE, DU DOJO ET DU STADE DE LA FONTANETTE AUPRÈS D'ASSOCIATIONS NON BIOTOISES.

Le taux horaire qui sera réévalué chaque année, a été fixé à 16 € et la caution à 150 €.

AUGMENTATION DU PRIX UNITAIRE DES ÉTUDES SURVEILLÉES DE 1,41 À 1,43 €

Par ailleurs, les modifications des règlements de fonctionnement des études surveillées, centre de loisirs, accueil du soir et restauration collective ont été votées à l'unanimité.

PETITE ENFANCE

- La capacité du centre multi accueil de l'Orange Bleue passe de 42 à 47 places à partir de septembre 2007. Celle des Diabiotins est maintenue à 25 places.

Ceci nécessite l'embauche de trois personnes. Les décisions concernant cette extension ont été votées à l'unanimité.

- Renouvellement unanime de la convention avec la halte garderie « La halte verte » qui continuera à accueillir jusqu'à 20 enfants biotois moyennant une aide financière de la commune de 3 800 € par an.
- Modification du règlement de fonctionnement des centres multi accueil adopté à l'unanimité. Il permet le paiement des prestations par le chèque emploi service universel (CESU).

BROCANTE D'ÉTÉ

Une brocante d'été animera la place aux Arcades, le mardi matin, du 3 juillet au 25 septembre 2007. Mme Monod et M. Navard se sont abstenus.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Avis unanime également pour soutenir l'association sportive du collège de l'Eganaude qui fait un très beau parcours aux championnats de France et le Secours Populaire Français pour permettre à 10 jeunes Biotois de participer à la journée des « oubliés des vacances ».

D'AUTRE PART, UN AVIS FAVORABLE A ÉTÉ DONNÉ À L'UNANIMITÉ (SAUF MENTION CI-DESSOUS) AUX QUATRE DOSSIERS STRUCTURANTS CI-DESSOUS :

- au Plan de déplacements urbains (PDU) de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (M. Pinier s'est abstenu et M. Tekielski a voté contre)
- au projet de Schéma de cohérence et d'orientation territorial de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (SCOT)
- au projet de Plan local d'urbanisme (PLU)
- au schéma directeur du réseau d'eau potable.

Ces sujets seront détaillés dans le prochain *Biot Infos*.



DOSSIER

FINANCES – CLÔTURE DES COMPTES 2006 ET BUDGET 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2007 A APPROUVÉ LE COMPTE ADMINISTRATIF 2006 ET LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE LA VILLE QUI EST LE COMPLÉMENT DU BUDGET PRIMITIF 2007, PRÉSENTÉ DANS LE NUMÉRO DE BIOT INFOS DE MARS 2007.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2006 DU BUDGET GÉNÉRAL

Le compte administratif de la commune récapitule l'ensemble des dépenses et recettes, en investissement et en fonctionnement, du

budget de la ville et du budget annexe de l'assainissement.

Le résultat de clôture 2006 du budget général, c'est-à-dire le sol-

de entre toutes les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement, est excédentaire de 2 983 509,84 €.

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Ensemble
Dépenses	9 202 920,18	11 575 373,51	20 778 293,69
Recettes	9 541 340,69	14 220 462,84	23 761 803,53
Solde	+ 338 420,51	+ 2 645 089,33	+ 2 983 509,84

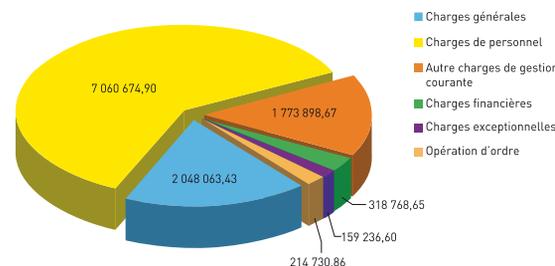
RÉPARTITION DES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2006 : 11 575 373,51 €

- Les charges générales (fonctionnement général des services) restent maîtrisées et même diminuent par rapport à 2005.
- Les charges de personnel intègrent l'ouverture de nouveaux services aux habitants (Centre Multi-Accueil de St Philippe, CLSH...) dont une large part est couverte par les règlements provenant des familles concernées et par les subventions de la Caisse d'Allocations Familiales (voir ci-après les

recettes de fonctionnement).

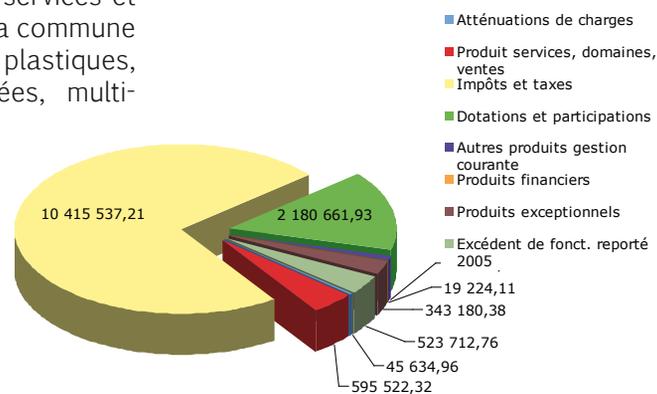
- Les charges de gestion courante comprennent les contributions de la commune aux budgets du Centre Communal d'Action Sociale (236 532,38 €) et de la Caisse des Ecoles (153 679,94 €), à divers syndicats et organismes intercommunaux (notamment le SDIS, Service Départemental d'Incendie et de Secours, 404 965,00 €) ainsi que les subventions aux associations (428 340,00 €).



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2006 : 14 220 462,84 €

- Les impôts et taxes représentent 73% des recettes de fonctionnement.
- Les dotations et participations proviennent pour l'essentiel de l'Etat (dotation globale de fonctionnement, 893 710,00 € ; dotation de solidarité rurale, 45 363,00 € ; Emplois jeunes, 80 056,85 €), de la Caisse d'Allocations Familiales (945 612,64 €, au titre des Contrat Temps Libre pour la jeunesse et Contrat Enfance pour le Multi-Accueil).

- Le produit des services et des domaines provient des services et activités proposés par la commune (musique, danse, arts plastiques, CLSH, études surveillées, multi-accueil...).



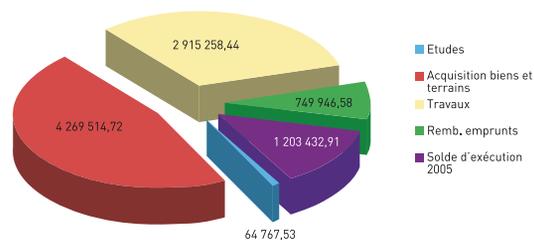
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2006 : 9 202 920,18 €

Les dépenses d'investissement sont réparties entre les acquisitions de biens durables et immobiliers, les travaux et le remboursement des emprunts :

- Les acquisitions de biens immobiliers comprennent :
 - l'achat des terrains des Bachettes, en contrebas de la planche supérieure des parkings, en vue de la création des nouveaux parkings : 1 400 000 €
 - l'achat de la Poterie du Vieux Biot : 2 500 000 €
- Les acquisitions de biens

comprennent l'acquisition de mobilier, de matériel informatique et de véhicules.

- Les travaux 2006 comprennent notamment la construction du bassin de rétention du vallon des Combes, la construction du Centre Multi-Accueil de Saint Philippe, l'extension du cimetière de la Rine, les réfections de voirie et l'entretien des bâtiments communaux et des écoles.



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2006 : 9 541 340,69 €

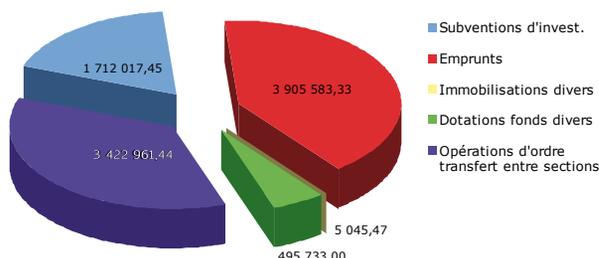
• En 2006, les recettes de l'investissement proviennent essentiellement d'opérations de transfert entre sections (notamment le virement du fonctionnement à l'investissement), de l'emprunt, de dotations et fonds divers et des subventions :

• Deux emprunts de 1,4 M€ et de 2,5 M€ ont été contractés pour l'acquisition des terrains des Bachettes en vue de la construction des nouveaux parkings et de l'achat de la Poterie du Vieux Biot (ils ont été partiellement compensés, dès 2006,

par le remboursement d'emprunts de près de 750 000 €).

• La commune a obtenu en 2006 plus de 2,6 M€ de subventions d'investissement. A l'issue de l'exercice 2006, la commune a perçu 1 712 017,45 € de subventions d'investissement, le solde sera perçu lors de l'exercice 2007, en plus des subventions notifiées en 2007. Cela est dû aux projets d'investissements qui ont débuté en 2006 et se sont poursuivis en 2007.

• Les dotations et fonds divers comprennent la Taxe Locale d'Équipement (169 836,00 €) et le fonds de compensation de la TVA (325 897,00 €).



RÉSULTAT DÉFINITIF ET « RESTES À RÉALISER »

Le compte administratif laisse apparaître des « restes à réaliser » en dépenses d'investissement d'un montant de 1 951 664,96 €, c'est à dire un ensemble d'investissements commencés en 2006 mais non terminés à la clôture du budget 2006.

Les principales dépenses en « res-

tes à réaliser » concernent principalement la construction du bassin de rétention des Combes et la construction du Centre Multi-Accueil « L'Orange Bleue » de St-Philippe.

Les investissements de 2006 ont été subventionnés par les différents partenaires de la commune (Etat, Région, Département, CASA, etc.). Ces investissements n'étant pas tous achevés, toutes les subventions n'ont pas été versées en totalité à la

fin 2006. Par ailleurs figurent également au compte administratif les moyens disponibles au titre de 2006 mais non encore affectés à des opérations d'investissement pour 672 714 €.

Ces restes à réaliser sont reportés sur le budget 2007 et déduites du résultat de l'investissement. Il en résulte donc un résultat définitif de 359 130,34 €.

UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

L'emprunt est un acte normal dans la vie d'une collectivité : il permet de financer les projets importants que les ressources du budget d'une seule année ne permettent pas de financer. Pour apprécier l'endettement d'une collectivité, plus que l'encours de la dette, le chiffre le plus pertinent est celui de l'endettement par habitant.

Au 31 décembre 2000, l'encours de la dette de la commune était de 7 048 951 € pour 7489 habitants, soit une dette de 941 € par habitant.

Entre 2001 et 2004, la commune s'est désendettée en ne contractant pas de nouveaux emprunts et en renégociant les emprunts existants. En 2004, la commune a souscrit un emprunt de 2 000 000 € pour financer les premiers travaux importants, notamment la construction du Centre Multi-Ac-

cueil dont les subventions d'investissement ne sont versées qu'avec plusieurs mois ou années de décalage. En 2006, deux nouveaux emprunts de 1 400 000 € et de 2 500 000 € ont été souscrits pour l'acquisition des terrains nécessaires à la construction des nouveaux parkings des Bachettes et l'achat de la Vieille Poterie.

Les trois emprunts ont été contractés uniquement en vue de créer de nouveaux équipements publics indispensables pour les habitants de Biot. Parallèlement, la capacité d'investissement de la commune et les subventions ont permis de réaliser les bassins de rétention des Combes sur les ressources propres de la commune.

Au 31 décembre 2007, l'encours de la dette de la commune sera de 8 562 637 €. Entre 2001 et 2007, l'encours de la dette de la

commune aura donc augmenté d'environ 1 500 000 € alors que, pendant la même période, le seul patrimoine foncier aura augmenté de plus de 4 500 000 € (terrains des Bachettes, Vieille Poterie et autres terrains), soit trois fois plus que l'augmentation de l'encours de la dette. A titre indicatif, le montant de l'encours de la dette est inférieur au montant des impôts et taxes perçus par la commune en 2007 qui s'élèvent à environ 10 360 000 €.

Avec une population estimée à 8500 habitants, la dette est d'environ 1000 € par habitant, comparable à l'endettement moyen des communes de 5 000 à 20 000 habitants des Alpes-Maritimes qui est de 962 € par habitant en 2005.

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2007

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel d'intégrer dans le budget courant les résultats du compte administratif 2006 ainsi que les « restes à réaliser » en investissement. L'utilisation du résultat de l'exercice précédent permet de financer les investissements de l'exercice. Il permet également d'ajuster certaines prévisions du budget primitif voté en décembre, notamment concernant les recettes de fonctionnement.

L'EXCÉDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT ET LE BESOIN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement dégage un excédent de fonctionnement, c'est-à-dire ce qu'il reste pour investir après les dépenses courantes de la commune. De la même façon, la différence entre les dépenses et les recettes d'investissement fait apparaître le besoin de financement de l'investissement. Celui-ci est couvert par l'excédent brut de fonctionnement.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En dépenses de fonctionnement, dans les « Autres charges courantes », l'utilisation des excédents cumulés des budgets du CCAS et de la Caisse des Ecoles permet d'ajuster les contributions de la ville à ces budgets, qui n'en sont donc pas affectés. Ces charges comprennent également 20 900,00 € de participation supplémentaire pour les enfants de la commune scolarisés dans les communes voisines.

SYNTHÈSE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ET DU TOTAL DU BUDGET 2007

	Budget primitif voté en décembre 2006	Budget supplémentaire voté en mai 2007	Budget primitif + budget supplémentaire
A - Dépenses de fonctionnement*	12 194 736,18	91 397,54	12 286 133,72
Autres charges de gestion courante		-174 245,31	
Amortissements		223 872,77	
Divers		41 770,08	
B - Recettes de fonctionnement*	12 732 059,00	618 629,22	13 350 688,22
Impôts et taxes		211 549,88	
Dotation forfaitaire		44 595,00	
Divers		3 354,00	
<i>Affectation du résultat</i>		<i>359 130,34</i>	
Excédent brut de fonctionnement (B-A)	537 322,82	527 231,68	1 064 554,50
C - Dépenses d'investissement	1 537 266,57	5 321 332,94	6 858 599,51
Annuité de la dette	647 296,57		647 296,57
Travaux	684 470,00	2 179 750,00	2 864 220,00
Autres projets 2007		433 203,44	433 203,44
Acquisition terrains	205 500,00	84 000,00	289 500,00
Reste à réaliser		2 624 379,50	2 624 379,50
D - Recettes d'investissement	999 943,75	4 794 101,26	5 794 045,01
Taxe locale d'équipement	120 000,00	0,00	120 000,00
Subventions d'équipement	95 544,00	1 725 848,99	1 821 392,99
Fonds comp. TVA	230 000,00	220 000,00	450 000,00
Cessions	40 000,00	0,00	40 000,00
Emprunt	514 399,75	0,00	514 399,75
Dotation amortissements	0,00	223 872,77	223 872,77
<i>Couverture besoin de financement</i>		<i>2 285 958,99</i>	<i>2 285 958,99</i>
<i>Excédent d'investissement reporté</i>		<i>338 420,51</i>	<i>338 420,51</i>
Besoin de financement de l'invest. (C-D)	537 322,82	527 231,68	1 064 554,50

> Besoin de financement de l'investissement = Excédent brut de fonctionnement

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La commune a obtenu l'attribution de plus de 1,8 M€ de subventions au budget 2007 de la part de la CASA, du Département, de la Région et de l'Etat et de la CAF :

• Lutte contre les inondations / Bassins des Combes	1 091 904,46
Etat	155 800,00
Région	329 825,00
Département	152 812,00
CASA	453 467,46
• Acquisition Poterie (CASA)	500 000,00
• Centre Multi-Accueil	65 702,33
CAF	40 000,00
Département	9 799,00
CASA	15 903,33
• Réfection Avenue du Jeu de la Baume (Dép.)	44 192,00
• Cimetière (Dép.)	29 313,20
• Réseau informatique (Etat)	20 000,00
• Schéma directeur de l'eau	21 100,00
Département	7 500,00
Agence de l'eau	13 600,00
• Autres	49 181,00
TOTAL	1 821 392,99

Les recettes d'investissement du budget primitif font apparaître un emprunt qui n'est pas supprimé au budget supplémentaire. Celui-ci permet d'équilibrer le budget et ne sera pas effectué.

2007 : UN FORT BUDGET EN INVESTISSEMENTS

Le Conseil Municipal a donc voté en trois temps un fort budget d'investissement pour 2007 :

- lors du budget primitif : 889 970 €

- lors du budget supplémentaire, qui utilise les soldes positifs de l'année précédente : 2 696 953 €

- lors du report de 2006 sur 2007 des moyens dégagés en 2006 mais non encore utilisés : 672 714 €

Le total de ces moyens destinés à de nouvelles opérations d'investissement se monte à 4 259 637 €.

Cette somme ne comprend pas les remboursements d'emprunts (pour 647 296 €) et les sommes engagées sur des opérations 2006 et non encore terminées (pour 1 951 665 €, ce qui concerne des projets lourds comme les bassins de rétention du vallon des combes par exemple).

Elles se répartit comme suit :

Bâtiments : 630 913 €

Façade et toiture de l'école du Moulin Neuf :

131 000 €

Finition du Centre Multi Accueil pour la petite enfance (Orange Bleue à Saint Philippe) :

92 500 €

Programme d'utilisation de la Poterie du Vieux Biot, architecte et consultation des entreprises :

76 153 €

Sécurisation du presbytère et travaux dans l'église :

135 000 €

Sommes à répartir pour petits travaux dans les écoles et les bâtiments communaux :

105 500 €

Divers (pôle social, usine sage, cimetière, dojo, stade, four à pain, espace des arts...) :

91 260 €

Voies et voirie : 2 249 866 €

Plusieurs objectifs ont été poursuivis par le Conseil Municipal :

- Continuer à mettre en valeur notre Vieux Village, lieu symbolique de notre identité communale et, après avoir réalisé l'aménagement de la place de la Catastrophe et le jardin d'enfants, le musée d'histoire locale, traiter en profondeur la rue de la Poissonnerie et remettre à niveau le Jardin F. Mistral.

- Mettre en place l'extension des parkings, en commençant par le bas afin de pouvoir ensuite réaliser les travaux sur les Bachettes durant lesquels la grande planche actuelle sera hors service. Ainsi se trouve privilégié le lancement du parking derrière le stade avec montée directe par ascenseur dans la rue sous-barri.

- Sécuriser plusieurs chemine-ments piétons très fréquentés

- Poursuivre, malgré une absence quasi-totale de subventions sur ce poste, la rénovation des routes à l'occasion des travaux de réseaux (eau, assainissement...).



Vieux village : 185 000 €

- Rue de la Poissonnerie : **130 000 €**

- Jardin F. Mistral : **55 000 €**

Parkings : 650 750 €

- Acquisition terrains Bagneux : **265 250 €**

- Aménagements Fontanette, Bagneux et Jeu de la Beaume : **180 000 €**

- Conception et architecture Parking Sous-Barri et Bachettes : **180 000 €**

- Amélioration de la signalétique pour aller aux parkings puis rejoindre le village : **25 500 €**

Trottoirs : 546 439 €

- Travaux sur les trottoirs du RD4 (entre mairie et saint Julien) : **250 000 €**

- Création d'un chemin piéton entre La chèvre d'or et St-Philippe : **43 000 €**

- Création trottoir avenue du jeu de la Beaume : **104 000 €**

- Démolition maison pour créer un trottoir vieille route d'Antibes et travaux première tranche du trottoir : **144 439 €**

- Etude refonte du RD4 à l'entrée du village (tronçon boules - mairie) : **5 000 €**



Voirie : 867 677 €

- Elargissement de l'entrée du chemin Saint Julien :

197 200 €

- Rénovation du chemin des Vignasses, assainissement :

393 850 €

- Elargissement du haut du chemin des prés :

160 000 €

- Divers voiries (Bois fleuri, collibris, maîtrise d'œuvre vallée verte,..) :

116 127 €

Lutte contre les risques majeurs : 392 613 €

Le plan de travail est, ici, double : poursuivre la tenue des engagements pris pour lutter contre les inondations (intervention sur le vallon des Horts, dont la sortie est prise en compte par Antibes) et la préservation contre les incendies dans le cadre des travaux liés au Plan de Prévention contre les Risques d'Incendies de Forêts (PPRIF).

Lutte contre les inondations

- Maîtrise d'œuvre du bassin des horts (D.U.P.) :

15 000 €

- Acquisition des terrains du bassin des Horts :

170 000 €

- Travaux sur vallon des Prés :

30 000 €

- Complément pour les bassins du vallon des Combes :

87 613 €

Lutte contre les incendies (hors compte travaux lié aux consommations d'eau)

- Pose d'hydrants et étude spécifique aux Issarts :

90 000 €

Equipements des services communaux : 355 117 €

Trois grands postes ici, les véhicules techniques (laveuse pour les rues, camion multi-benne), véhicules divers (la plupart sont affectés à des groupes d'utilisateurs) et équipements informatiques et divers.

Laveuse et multi-benne :

134 000 €

Autres véhicules :

63 000 €

Equipement informatique des services et des écoles :

64 150 €

Aménagement des archives communales :

14 132 €

Petits équipements divers des services :

79 835 €

Etudes, acquisitions et équipements divers : 197 925 €

Aide aux devantures et aux rénovations des façades, levés topo,

Traitements paysagers, divers à répartir :

104 154 €

Schéma directeur de l'eau, Maison de retraite Saint Eloi, réduction des consommations d'énergie :

58 771 €

Provision pour acquisitions foncières diverses :

35 000 €

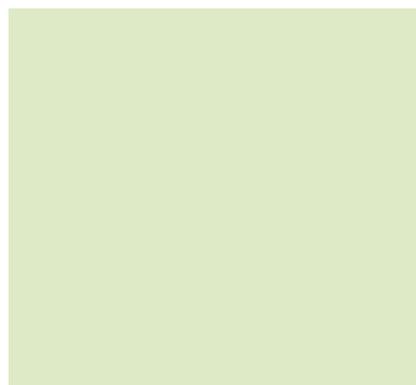
Capacité d'investissement en attente de décision :

433 203 €

Cette somme a été gardée par le Conseil Municipal pour faciliter tout projet qui pourrait émerger durant l'année, ou améliorer la qualité de ceux déjà prévus en cas de besoin.

Elle sera donc affectée par le Conseil Municipal en cours d'année en fonction de l'avancement et des besoins des projets. Cette « souplesse » est le reflet de la bonne capacité de la commune à réaliser ses investissements.

L'Adjoint délégué aux finances



LES BIOTOIS ONT DU TALENT

UN NOUVEAU ROMAN POUR TAÏEB SBOUÏ

L'auteur né à Kairouan, en Tunisie, Taïeb Sbouï vit dans le sud de la France où il enseigne les Lettres Modernes. Il vit à Biot depuis les années 80.

L'exercice de son métier l'a déjà conduit, outre la Tunisie où il débuta, en Algérie, au Gabon, à Mayotte et bientôt à l'île de la Réunion. Titulaire du doctorat de 3^e cycle en études théâtrales, il est l'auteur d'une étude critique : *La Femme sauvage* de Kateb Yacine, éditions de l'Arcantère, Paris 1985 et d'une pièce de théâtre : *Le rêve suspendu*, l'Harmattan, Paris 1994.

Biot infos : Votre ouvrage, *L'Apnéiste du Lagon*, que publie l'Harmattan, a pour sous-titre « Nouvelle de Mayotte ». Pouvez-vous présenter brièvement Mayotte ?

Taïeb Sbouï : C'est une collectivité territoriale, où pousse l'ylang-ylang parmi les fruits tropicaux. Son lagon est l'un des plus beaux du monde. C'est l'une des plus petites îles de l'archipel des Comores. Elle abrite la plus grande maternité de France. L'Etat y est omniprésent, cependant le droit y peine encore à faire son lit.

B.I. : *L'Apnéiste du Lagon*, est-ce un roman ou une nouvelle ?

T.S. : Le projet, qui aboutit à ce texte intitulé *L'Apnéiste du Lagon*, est né de mon premier contact avec l'océan Indien, avec Mayotte plus précisément, fin 2004. Il s'agissait alors pour moi d'écrire une nouvelle plutôt brève, dans laquelle je voulais consigner mes premières impressions. Je voulais tourner un récit qui devait offrir à travers de courtes phrases, un rythme bref et tranché et une narration mêlant plusieurs types de focalisations, les sensations que

j'ai éprouvées face aux couleurs (le vert, le bleu, le turquoise surtout), la nonchalance des gens et les senteurs de l'île. Pour cela, il fallait que mes personnages fussent de nouveaux arrivants, comme moi, qu'ils fussent absolument transparents, incapables de distanciation.

Il y a eu quelques ébauches dans ce sens, mais qui ne s'étaient pas imposées vraiment à moi, du moins. J'y revenais de temps à autre, jusqu'au jour où, vers la fin 2005, une intrigue «administrativo-mafieuse» dont j'ai fait les frais m'a offert, sans que je m'y attende, une trame à ce que je voulais au départ comme une simple nouvelle, un fait de dépaysement. Mais avec cet apport inopiné, la nouvelle prenait de fait les allures d'un roman.

B.I. : *L'Apnéiste du lagon serait-il donc le roman de cette affaire que vous qualifiez d'administrativo-mafieuse ?*

T.S. : Pas vraiment. La fameuse affaire en question, qui est encore pendante en justice, est, pour mon projet littéraire, un accident de parcours qui a pu donner à mon ouvrage un surcroît de piment. Les personnages de mon texte sont essentiellement fictifs. En lisant *L'Apnéiste du lagon* on découvre, certes, les méandres d'une sordide affaire de faux en écriture administrative et usage de faux, impliquant outre l'ancien vice-recteur, un chef d'Établissement et l'ancien préfet de Mayotte. Mais au-delà, le roman touche à des réalités propres à Mayotte. Ces réalités sont dues en partie à la situation géographique de l'île et à sa propre histoire. Le lecteur est convié à d'étonnantes et courtes immersions dans l'océan Indien... La promenade y est à la fois dépaysement et découverte.



RÉSUMÉ DU LIVRE

L'Apnéiste du lagon se passe au cœur de l'océan indien. Une des petites îles des Comores, Mayotte, étale, sans composition ni ostentation, un certain charme tropical. On y vit à l'orientale selon un tempo occidental, le tout sur fond de rites et de croyances ancestraux.

Mayotte, enfant des volcans, considère tout de loin, de très loin. Aussi elle n'encourage ni ne chasse ceux qui viennent à elle. C'est sa force, son piège. Les fonctionnaires que la métropole dépêche sur l'île seront, quasi tous, pris dans ce piège. S'ils éprouvent, en arrivant, du mal à s'y adapter, ils auront beaucoup de peine à la quitter. Certains, devant l'apparente passivité de l'île, succomberont à la tentation despotique. C'est le cas de bon nombre des personnages croqués dans *L'Apnéiste du Lagon*.

Vous pouvez commander l'ouvrage en passant par les libraires de Biot notamment, ou en vous adressant directement à l'éditeur : L'Harmattan, 5/7 rue de l'École Polytechnique, 75005 Paris.

LES ANIMATIONS DE NOS SENIORS

VOYAGE 2007 : Le Tyrol

Le CCAS accompagne des seniors pour un séjour en Autriche, **du 2 au 7 septembre 2007**, dans la région du Tyrol.

Afin de permettre au plus grand nombre de seniors biotois d'accéder à des vacances, le Conseil d'Administration a mis en place des barèmes de ressources déterminant des tarifs dégressifs de participation. Ces tarifs sont appliqués sur présentation du dernier avis d'imposition connu, en version originale.

La destination proposée a rencontré beaucoup de succès. Les informations pratiques sur ce voyage sont à votre disposition à l'accueil du CCAS, « Les Glycines » 6bis, chemin neuf.

Remarques :

- La carte d'identité en cours de validité est indispensable.
- Les personnes possédant une autre nationalité doivent se munir de leur passeport et de leur carte de séjour en France (hors U.E.) ou de leur pièce d'identité : tous ces documents doivent obligatoirement être en cours de validité.
- Il est recommandé d'avoir sa carte européenne de sécurité sociale (à demander auprès de votre organisme de prestation de santé).
- Si vous suivez un traitement, n'oubliez pas de prendre dans vos bagages ces médicaments dans leur emballage avec la notice ainsi que l'ordonnance correspondante.

Recommandations importantes :

Organisation du départ : composez votre bagage pour que son poids n'excède pas ce que vous pouvez porter (ou bien 2 petits bagages à main).
Prenez surtout des vêtements et des chaussures confortables pour faciliter les excursions. De même, chapeau, veste et parapluie pliant sont recommandés pour vous prémunir contre les changements de temps, sans gâcher vos journées.

Excellent séjour à tous les participants !

Foyer restaurant : 04 92 91 59 74
Accueil du C.C.A.S. : 04 92 91 59 70



Tranches	1 personne	2 personnes	Réductions sorties
1 ^{ère} tranche	Jusqu'à 9 960 €	Jusqu'à 17 400 €	- 25%
2 ^{ème} tranche	De 9 961 € à 15 528 €	De 17 401 € à 23 713 €	- 15%
3 ^{ème} tranche	A partir de 15 529 €	A partir de 23 714 €	Plein tarif

LE CROIX ROUGE FRANÇAISE.

Les journées nationales de la Croix Rouge Française ont remporté un réel succès pour notre délégation. En effet, le produit récolté (qui est utilisé sur le plan local) a atteint 5 221€, en nette augmentation par rapport à l'an dernier : 4 368€. Explication probable : la quête a coïncidé avec un jour d'élections. Un constat en découle : beaucoup de nos concitoyens « ont voté » pour la Croix Rouge.

Outre un grand merci à tous les donateurs, l'ensemble des bénévoles se réjouit de la « bonne image de marque » de la Croix Rouge Française auprès du public.

Notre délégation locale rappelle à chaque occasion sa politique de transparence : à savoir que les cahiers de comptabilité sont à la disposition de tout citoyen (donateur ou non) tous les mercredis et samedis de 9h à 12h au siège social 11, rue du Portugal à Biot.

VERS UN NOUVEAU MANDAT 2008-2012

APPEL À CANDIDATURE - RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Tous les quatre ans, des élections générales ont lieu au sein des organes délibératifs de la Croix Rouge Française. Les prochaines auront lieu

en 2008. Les candidats à la fonction de président de délégation doivent avoir au moins six mois d'ancienneté comme bénévole à la Croix Rouge Française.

Dès maintenant, il nous appartient, en tant que Conseil de Délégation, de préparer ces élections pour assurer la réussite du prochain mandat. Nous devons garantir la démocratie associative en donnant à tous les adhérents la possibilité de confier leurs pouvoirs de décision à des bénévoles élus.

Notre première responsabilité est de mobiliser tous nos bénévoles pour qu'ils en motivent de nouveaux. La seconde consiste à trouver des personnes aux compétences complémentaires pour constituer une équipe solidaire et efficace.

De la mobilisation de chacun d'entre nous pour réussir ce défi formidable dépend l'avenir de notre association.

Pour terminer, encore un grand merci à tous les donateurs, mais aussi à tous les bénévoles et quêteurs occasionnels qui, grâce à leur concours généreux, ont assuré la réussite de la quête.

A tous, bon été 2007... et que l'on se retrouve nombreux en septembre.



NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

06.31.32.75.13 :
pour toute formation aux
« gestes qui sauvent »

04.93.65.74.70 :
- demande d'aide,
- adhésion comme
bénévole ou toute
forme de dons
- de préférence le
mercredi et le samedi
de 9h à 12h
- possibilité de laisser un
message les autres jours.

LES KERMESSES INTER-GENERATIONNELLES AU CLOS SAINT-GRÉGOIRE.

Réalisée par le personnel et les résidents de l'établissement, cette kermesse s'est déroulée le 8 juin dernier au Clos Saint Grégoire. Entièrement gratuite, elle a permis de rassembler petits et grands. En effet, 300 personnes ont été

accueillies, dont 150 enfants des écoles de Biot, ainsi que des résidents du CCAS et de la maison de retraite « Les Gabes » à Cannes. De plus, Monsieur le Maire, son adjointe déléguée à la solidarité des générations et à l'action sociale, ainsi

que le responsable du pôle éducation leur ont également fait l'honneur de leur présence. Une fois de plus, cette kermesse a remporté un vif succès... Alors, rendez-vous l'année prochaine !



■ DÉPART EN RETRAITE D'YVONNE RYNNUD OBIGAND

Toutes nos félicitations à Yvonne Obigand pour ses 28 ans d'activité au sein du CCAS et nos remerciements pour sa participation à la promotion des activités en faveur des seniors de la commune.

Pour fêter sympathiquement sa carrière, seniors et collègues se sont réunis autour d'elle, sous les rythmes d'un thé dansant, pour lui souhaiter une longue retraite heureuse et en santé. A présent, Yvonne aura l'occasion de profiter des rencontres amicales organisées par le CCAS, en qualité d'invitée...

Bienvenue Yvonne !



■ LES SORTIES DE L'AVF

“

Vendredi 21 juillet : randonnée VTT en nocturne

Venez pour une soirée extraordinaire sur la promenade des Anglais à Nice. Départ à la hauteur du « Radisson » (223 prom. des Anglais). Arrêt prévu vers 20h au restaurant « l'Espad'or » pour dîner et puis retour. Les personnes avec rollers peuvent se joindre au groupe, de même que les conjoint(e)s qui peuvent nous rejoindre directement au restaurant.

Rendez-vous à 18h30 pour regroupement à la station essence au début de la prom' (après l'aéroport). Il est impératif de réserver au plus tard le 16 juillet.

NOUVEAUX RESIDENTS

Vous venez d'aménager dans la région et vous cherchez des activités, venez rendre visite à notre partenaire l'AVF Sophia Antipolis.

L'Accueil des Villes Françaises (AVF) est une association qui a pour but d'accueillir les personnes et les familles nouvellement arrivées dans une ville et de faciliter leur intégration au travers d'activités diverses.

Au-delà des permanences, pour

prolonger le premier accueil, AVF propose des activités, des rencontres conviviales, sorties et découvertes de la région : des séances de langue, gym douce, jeux de société et arts plastique etc.

Les mamans, papas et enfants ou bébés se retrouvent pour des animations quatre fois par semaine. Pendant que les enfants jouent, les parents peuvent discuter et échanger des expériences.

L'AVF offre des séances d'activités les lundi de 9h30 à 11h, mercredi de 9h30 à 11h et vendredi de 10h45 à 12h. Le mercredi après-midi de 16h à 17h45 est spécialement adapté aux enfants franco-allemands

Horaires de permanence :
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

Permanence du groupe
«Jeunes/Actifs» :

le 1^{er} jeudi du mois
de 18h 30 à 20h 30.

Permanence du Président :
le mercredi de 15h à 18h.

Adresse
Accueil des Villes Françaises
Place Sophie Laffitte
Rue Albert Einstein
Quartier les Lucioles
06560 Valbonne Sophia Antipolis
www.avf-sophia.com

Email : avf.sophia@wanadoo.fr
Tel. 04 93 65 43 00
Fax. 04 92 38 92 47

Durant les vacances scolaires,
l'AVF est fermé.

Reprise des permanences
le lundi 3 septembre - des animations
le lundi 10 septembre.

”

CULTURE, ART, ARTISANAT

DE PLACE EN PLACE : COULEUR CULTURE

La 4^e édition de « Culture en place » a permis une nouvelle fois de mettre en lumière le dynamisme des services municipaux et associations culturelles de Biot. Les différents partenaires de cette manifestation – Bibliothèques municipales, Espace Multimédia, Espace des Arts et de la Culture, Coordination culturelle, les associations Arezzo, Yenguetu, le Musée de Biot et Passe Muraille – ont donné une couleur particulière à cette journée.

De place en place, le public était donc invité à savourer toutes les cultures.

La remise des prix pour le Printemps des Poètes, organisée par les bibliothèques, ouvrait la manifestation. La place de l'église transformée en livre à ciel ouvert offrait à lire les dizaines de poèmes réalisés par les enfants des écoles de Biot. Des textes à saisir à la volée, suspendus à des fils, des poèmes rafraîchissants et saisissants.

Place de Gaulle, les artistes-peintres en herbe s'en sont donné à cœur joie ! Les élèves de Peppé Cappello et Franco Favaro de l'atelier d'arts plastiques de l'EAC n'ont pas eu peur de se salir pour égayer les abords de la fontaine. Par cercles concentriques (ou mouvements plus aléatoires), à l'aide de boîtes de conserves percées, ils ont peint tour à tour et ont exposé leur œuvre tout au long de la journée.

L'Espace Multimédia proposait une session sonore et donnait carte blanche à l'association « Laissez nous raver » sur des rythmes électro. L'occasion pour les animateurs de présenter l'ensemble des activités proposées au public : ateliers d'initiation bureautique, vidéo, photo... ou les animations culturelles qui se déroulent tout au long de l'année avec notamment, le projet de collecte de téléphones portables « Les téléphones imaginent la vie » réalisé en partenariat avec l'artiste cybertrash Tassou.

L'association Arezzo animait des ateliers poterie : modelage, tournage,

décoration, très appréciés par le public qui a littéralement investi le stand !

La place du musée était classée sous le signe des livres avec la présentation par les élèves du collège de l'Eganaude de leur recueil de textes *Les Jarrtistes*, alors que les amis du Musée de Biot invitaient le public à découvrir le patrimoine biotois à travers différentes publications et livres d'art.

Les danseuses et percussionnistes de l'association Yenguetu ont entraîné le public sur des rythmes endiablés qui ont fait résonner la place aux Arcades, avant de laisser place à une représentation de danse très poétique donnée par Angelo Monaco et ses élèves.

Place ensuite à la musique pour clôturer cette belle journée. La classe orchestre jazz animée par Roger Larheau présentait différents morceaux avec de jeunes musiciens passionnés, avant de laisser la place à Ben Mazué pour un apéro concert très coloré. Enfin, dans l'Eglise de Biot, la classe d'orchestre dirigée par Olivier Augé-Laribé a donné un magnifique concert de répertoire classique. Bach, Schubert... les notes ont pris toute leur résonance grâce à l'acoustique originale du lieu. Un concert de clôture remarquable !



GALA DE DANSE

Une nouvelle fois, c'est dans le cadre prestigieux d'Acropolis à Nice que s'est déroulé le gala de danse de fin d'année. Les professeurs Célia Bodiguel, Angelo Monaco et Katuscia Onnis et leurs élèves n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de cette soirée une réussite. Le programme annonçait déjà la couleur : une première partie dédiée à la danse classique intitulée « Shéhérazade » suivie par des ballets contemporains et une deuxième partie, « Passione Mediterranea », consacrée au modern jazz.



En ouverture de la soirée, le public était invité à voyager au cœur des Mille et une nuits à travers un spectacle en quatre tableaux adapté du ballet de Shéhérazade. Costumes colorés, décor aux influences orientales... tableau après tableau, ce magnifique conte a fait rêver les spectateurs et mis en lumière le talent des élèves et de leur professeur. C'est ensuite sous le signe de la passion que s'ouvrait la seconde partie du gala, orchestrée par Angelo Monaco et Katuscia Onnis. Un spectacle rafraîchissant et rythmé, des chorégraphies pétillantes



d'émotions et de poésie. Expression, création, qualité, maturité, les mots ne manquent pas pour qualifier cette édition 2007. Le gala de danse s'inscrit dans la dynamique et la continuité de la pédagogie enseignée à l'Espace des Arts et de la Culture. Une nouvelle fois, les élèves et leurs professeurs nous ont offert une soirée exceptionnelle.



ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE HENRI COPPENTIERO UNE TRÈS BELLE ANNÉE !

Le mois de juin, fin de la saison culturelle, a été rythmé par de nombreux événements mais aussi par les examens et auditions des écoles de l'Espace des Arts et de la Culture. Musique, théâtre, arts plastiques, danse : élèves et professeurs ont conjugué leurs talents pour clôturer l'année en beauté.

En participant à la manifestation « Culture en place » avec les auditions, les examens et lors du gala de danse du 24 juin, les élèves

ont fait la démonstration d'un travail de qualité, construit tout au long de l'année, et dispensé par des professeurs très investis. Lilianne Valsecchi, responsable pédagogique de l'Espace des Arts et de la Culture, ne tarit pas d'éloges sur son équipe et les élèves de l'école : « Les examens de fin d'année se sont très bien passés. Les élèves se sont donnés sans compter. Les concerts et différentes représentations ont été, une fois de plus, de très grande qualité. Je me réjouis de la progression du niveau



général. Il y a beaucoup d'affection, de partage et de respect au sein de notre équipe pédagogique. L'ambiance de travail est fraternelle et conviviale, ce qui est assez rare. Je suis très heureuse de cette année qui s'achève ! ».

CRÉATION D'UN CEMÉTÈRE DE PIERRES PEINTES DANS LE VILLAGE

“ Tout a commencé par la livraison de 12 tonnes de pierres dans plusieurs espaces phares de la ville : parvis de la mairie, place de Gaulle, Office de tourisme, Espace Vernante et verrerie Guyot. Passés les premiers jours d'interrogation, vous avez sans doute vu Daniel Fillod, « artiste contemporain préhistorique » comme il se définit lui-même, peindre ces pierres, toujours en noir et blanc. « Il y a de si belles couleurs dans la nature que je ne souhaite pas les concurrencer » dit-il. Un peu farfêlu, plutôt volubile, Daniel Fillod est intarissable sur les pierres, un support qu'il affectionne tout particulièrement : « Je choisis mes pierres avec un regard de père et de seigneur, je les caresse, je les écoute et modestement, je trace au pinceau les mots que j'entends ».

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 30 juin dernier, à l'issue d'un mois de création. Les pierres seront présentées jusqu'au 12 septembre prochain. C'est l'association Passe-Muraille qui est à l'origine de cette exposition.

”



Pour en savoir plus :
daniel.fillod@free.fr
peintresurpierres.eu

LE FÊTE AVAIT LE PLEIN POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE.

“



Le 21 juin dernier, l'association Passe Muraille qui organise la fête de la musique avait réservé au public un programme de choix : Eddy Ray Cooper, Eddy Gaulein Stef Quartet, Ad Libido, Ben Mazué. Le village a littéralement été envahi par un public fidèle. Une très belle édition...

”

MONTE-MOÛE QUE TU PEÛSA DE TE DÈR MÈQUÈTU ES...

Le 8 juin dernier, les jeunes élèves du cours d'arts plastiques de l'Espace des Arts et de la Culture étaient dans un état mêlé d'excitation et de fébrilité. Leurs parents, des visiteurs, le maire et l'adjointe déléguée à la Jeunesse et la culture, étaient en effet venus découvrir leurs œuvres, spécialement préparées pour l'exposition de fin d'année.

Peppe Cappello et Franco Favaro, qui coaniment l'atelier des 5-10 ans depuis six ans, nous parlent du travail de « leurs » têtes blondes : « Pendant l'année, nous nous exerçons à différentes techniques. Les travaux des élèves sont d'ailleurs régulièrement présentés dans nos locaux, afin d'entretenir le contact avec la population. Pour cette dernière exposition de l'année, nous avons choisi l'acrylique sur toile avec le thème de l'autoportrait... imaginaire, la nuance a toute son importance... En effet, la ressemblance n'était pas indispensable et les enfants pouvaient ainsi laisser libre cours à leur imagination ».

Un projet ambitieux pour ces deux animateurs à la rentrée prochaine : créer une scénographie en collaboration avec les élèves de l'école de danse. Rendez-vous est donc pris pour nos artistes en herbe. Rappelons que les cours de l'EAC reprendront le 17 septembre prochain.



Samuel, 7 ans 1/2

« Depuis que je suis bébé, je rêvais de faire ça : dessiner, peindre... C'est la deuxième année que je suis dans l'atelier. Je suis très content du tableau que j'ai peint ! »



Noemi, 8 ans 1/2

« Je viens à l'atelier depuis que j'ai 6 ans. Ce qui me plaît, c'est que nous faisons beaucoup de choses : de la peinture, de la poterie, des tableaux... Les animateurs sont très gentils. Je vais bientôt déménager, mais je veux continuer le dessin là où j'habiterai. »



Flora, bientôt 9 ans

« J'adore faire du dessin et de la peinture. Même quand je suis chez moi, si je ne lis pas ou que je ne regarde pas la télévision, je dessine. J'ai peint un cheval sur ma toile car c'est mon animal favori. J'aime bien les animateurs, surtout parce qu'ils sont Italiens et que c'est ma langue préférée ! »

LE PETIT ATELIER

« Après une année bien remplie, les animatrices Paule et Gisèle souhaitent de bonnes vacances à tous les petits artistes en herbe et donnent rendez-vous à la rentrée le mercredi 12 septembre 2007 à 14h.

Pour tous renseignements. Tél : 04 93 65 06 93 ou 04 93 65 06 61

»



POETES EN ÉRIÈRE.

A l'occasion de la manifestation Culture en place du samedi 16 juin 2007, les bibliothèques municipales de Biot ont remis les prix du concours de poésie dans le cadre du Printemps des Poètes 2007. Douze poèmes sur 197 remis ont été primés dans les trois catégories : écoles primaires, collège, tous publics. En voici un aperçu :



TESTAMENT

Quand les vents bienfaisants soufflaient sur ma colline,
Quand la neige glacée m'effraïait des diamants,
C'était toi.
Si le douteur du soir se répandait, câline,
Lorsque la pluie d'automne chantait en m'endormant,
C'était toi.
Si la futilité devenait un fléau,
Le modeste saxon un brillant acajou,
C'était toi.

De toi vient le secret qui éclaire une rime,
L'amour que je reçois illumine chaque être.
Les fraîcheurs attendus quand elles me pénètrent
Sont parties sur mon front ; ta main les y dépose.

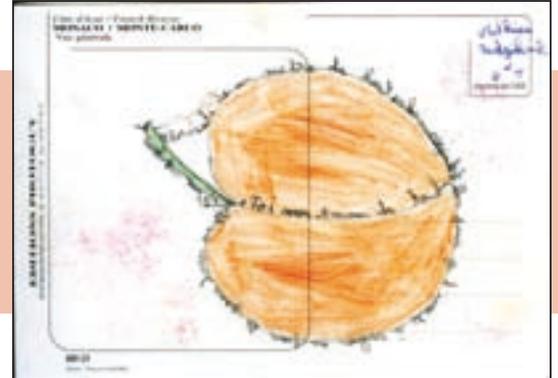
Mes pas embourbés ne savaient où aller,
Pour parcourir un mètre, j'attendais ton appui.
Tu es aussi mon temps, chaque instant éprouvé
Révèle ta présence, à midi, à minuit.

Je t'envoie cette lettre en forme de poème.
Des rires me sont venus, je ne pensais qu'à toi.
Tu étais là, nouvelle et cependant la même,
Tout se précipitait. Je percevais ta voix ...

Le soleil qui décline est sur ma vieille main,
Je partirai bientôt ... Il fallait que je sème
Ces quelques grains dorés. Ils t'offriront demain
Des fruits te rappelant que, même absent, je t'aime.

Jean-Claude Lombard
Mars 2007

Monsieur Lombard



Mathieu W, 6^e1, Eganaude



Lilian B, CM2,
école St-Roch

« Appuyée contre le rocher, Lullaby regarda encore une fois, très longtemps, la mer, comme si elle ne devait pas la revoir. Jusqu'à l'horizon, les vagues serrées bougeaient. La lumière scintillait sur leurs crêtes, comme du verre pilé. Le vent salé soufflait. La mer mugissait entre les pointes des rochers, les branches des arbustes sifflaient. Lullaby se laissa gagner encore une fois par l'ivresse étrange de la mer et du ciel vide. Puis, vers midi, elle tourna le dos à la mer et elle rejoignit en courant la route qui conduisait vers le centre-ville. »

J.M.G. Le Clezio « Lullaby »

Bonnes vacances à tous !

FERMETURE ESTIVALE DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DU 15 AOÛT AU 1^{er} SEPTEMBRE 2007



PRIX DU CONCOURS AU COLLÈGE DE L'EGANAUDE le vendredi 22 juin
Tous les poètes des classes participantes ont reçu un diplôme remis par les bibliothèques municipales de Biot, afin de

récompenser leur travail. Nous tenons à remercier vivement tous les participants pour la qualité de leurs réalisations et le jury composé du comité de lecture. A l'année prochaine !!!

CINÉTOILE

Le service culturel vous propose de venir voir (ou revoir) en famille des films grand public pendant l'été. Toutes les séances ont lieu en plein air au jardin Frédéric Mistral à 21h30. L'entrée est gratuite. En cas de pluie ou de vent violent, les séances ont lieu sous le préau de l'école Saint Roch

Mercredi 25 juillet : Le fabuleux destin d'Amélie Poulain

Amélie n'a pas vécu une enfance ordinaire. A 22 ans, elle se découvre un but : réparer la vie des autres à leur insu. Un entourage

hétéroclite de gens bizarres lui donne fort à faire, jusqu'à ce que sa mission soit perturbée par la rencontre d'un garçon étrange et décalé, Nino, qui collectionne les photos abandonnées autour des photomaton.



Mercredi 1^{er} août : La marche de l'empereur

Nager comme un poisson mais marcher comme un ivrogne, telle est la fatalité du manchot empereur. En effet, obligé d'élever son poussin

dans des régions de l'Antarctique stables et protégées des vents, le pauvre doit parcourir à pattes des centaines de kilomètres sur la glace pour rallier l'océan et ramener la nourriture nécessaire à son petit.



Mercredi 8 août : Le peuple migrateur

L'histoire des oiseaux migrateurs est celle d'une promesse, la promesse du retour. S'ils accomplissent des voyages de plusieurs milliers

de kilomètres, affrontant tous les climats, toutes les géographies et de multiples dangers, c'est pour répondre à une même nécessité : survivre.



Mercredi 15 août : La maison du bonheur

Un mari radin décide d'être enfin généreux avec sa femme en lui offrant une maison de campagne. Mais il ne peut pas s'empêcher de

faire des économies et choisit donc de faire confiance à un agent immobilier douteux et à des ouvriers foireux qui vont transformer sa surprise en cauchemar.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ESPACE MULTIMÉDIA DE BIOT

Exposition de photos de Céline Guesdon

Depuis le 19 mars et jusqu'au 31 août, le public peut visiter l'exposition photos de l'artiste biotoise Céline Guesdon. Venez découvrir un procédé photographique unique : la photosynthégraphie. Un univers original et décalé à mi-chemin entre la photo traditionnelle et le monde virtuel.

LES GAGNANTS DU CONOURS DE PHOTO MONTAGE

Le concours photo est maintenant terminé.

Deux prix ont été décernés :

- **1^{er} prix** : Yannick Aimard remporte une tablette graphique

- **2^e prix** : Martine Depetris remporte un encadrement de sa création

Les deux créations originales sont actuellement exposées à l'Espace Multimédia.

Merci à tous les participants !



Fermeture d'été

L'Espace Multimédia de Biot sera fermé du mardi 23 juillet au samedi 4 août.

Pour plus d'informations sur tous ces rendez-vous, merci de contacter l'Espace Multimédia : 04 93 74 58 69 ou espacemultimedia@biot.fr

PARTICIPATION À LA MANIFESTATION « CULTURE EN PLACE »

Le 16 juin, à l'occasion de « Culture en place », l'Espace Multimédia proposait deux animations principales. Tout au long de la journée, l'artiste Tassou a présenté son totem de téléphones portables. Des témoignages des utilisateurs de ces téléphones ont été recueillis l'année dernière et un livret regroupant les anecdotes a été réalisé. Ce « totem biotois » et le livret de témoignages sont actuellement en exposition à l'Espace Multimédia. Un projet original à découvrir d'urgence ! Par ailleurs, un DJ de musique électronique a fait une démonstration de ses talents sous un thème évocateur : Laissez-nous raver...

CONCERT ARTUËT DE MUSIQUE ÉLECTRONIQUE.
AU THÉÂTRE DE VERDURE DE BIOT !

L'Espace Multimédia présente la première « nuit électronique de Biot ». Rendez-vous le vendredi 7 septembre à partir de 19h30 pour un concert unique. Venez découvrir les sons electro pop, groove, jazz, reggae... de quatre jeunes groupes locaux pour une nuit électronique mémorable. Le programme détaillé de la soirée est disponible dès à présent à l'Espace Multimédia de Biot.



CALENDRIER DE L'AVENT APPEL A CANDIDATURE POUR L'ÉDITION 2007

Des fenêtres ouvertes sur des créations uniques !

C'est pour permettre au public de venir à la rencontre des artistes, de découvrir la richesse et la diversité de cette création que nous avons imaginé de transformer notre village, chaque mois de décembre, en un « Calendrier de l'Avent ». Chaque jour, du 1^{er} au 24 décembre, un volet s'ouvre sur une œuvre. Des animations culturelles, ateliers artistiques, spectacles de rue, contes, viennent enrichir cet événement culturel.

Pour l'édition 2007, le **thème de la Lumière** a été retenu ; ce sont 24 interprétations originales qui dialogueront. Pour la première fois, 3 prix seront décernés :

- le prix du public
- le prix du jury
- le prix de la ville.

Pour chacun des prix, la ville s'engage à acheter l'œuvre de l'artiste pour un montant de 1000€.

Les artistes seront sélectionnés sur dossier, par un jury composé d'artistes, d'architectes, de journalistes et de personnes travaillant dans le domaine de la culture.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

L'artiste réalisera une œuvre qui sera accrochée aux deux volets d'une fenêtre du village de Biot.

CONTRAINTES TECHNIQUES

Support des œuvres fourni par la ville

de Biot : 2 plaques en contreplaqué de la dimension des volets.

Poids des œuvres : 10 kilos max.

Epaisseur des œuvres : 20 cm max.

Conditions d'exposition : les matériaux employés doivent résister à l'exposition en extérieur (pluie, froid...).

Pour participer à cette manifestation, les candidats devront remettre un dossier comprenant :

- 2 photos papier présentant le travail de l'artiste, si possible dans l'esprit du projet de réalisation pour le Calendrier de l'Avent,
- une lettre d'accompagnement,
- une biographie, la liste des expositions personnelles et collectives réalisées,
- quelques lignes de présentation du projet de réalisation pour le Calendrier de l'Avent (matériaux utilisés, technique employée et éventuellement une esquisse)

Date limite de remise des dossiers : 20 août 2007

Merci d'adresser vos dossiers à :

Mairie de Biot - BP 339 - 06 906

Sophia-Antipolis

04 92 91 55 95

Service Culturel :

Gilles Danjaume - 06 72 81 25 29

culture@biot.fr

Gisèle Brial - 06 16 01 89 36

eac@biot.fr

BIOT

24 fenêtres ...

... pour 24 artistes

CALENDRIER DE L'AVENT



Appel à candidature
pour l'édition 2007

24 FENÊTRES POUR 24 ARTISTES.
CALENDRIER DE L'AVENT 2007.

Le service de la coordination culturelle de la ville de Biot est à la recherche de volets pour l'édition du « Calendrier de l'aven 2007 ». Si vous habitez: rue St Sébastien, place aux Arcades, place de l'église et que vous acceptez de nous prêter vos volets, merci de contacter le service de la coordination culturelle.

TEL 06 72 81 25 29 OU 06 16 01 89 36
Pôle culture communication
TEL 04 92 91 55 95

LE FOUR À PAIN COMMUNAL

A partir de mi-juillet, vous pourrez découvrir le four à pain communal, présenté de façon originale : porte vitrée, éclairages permanents, panneaux didactiques.

Cette nouvelle scénographie, orchestrée par le Groupe Patrimoine, nous donne l'occasion de revenir sur l'histoire particulière de ce four au sein de notre village mais également sur une industrie biotoise qui, du 16^e jusqu'à la fin du 20^e siècle, fut florissante : l'extraction de la pierre à four et la construction de fours à pain ou de potiers.

Le four à pain communal est directement issu des carrières de Biot qui subvenaient aux besoins de nos artisans dans la construction de fours.

La construction d'un four en pierres de Biot réalisé en 1269 pour l'Evêque de Grasse, finalement refusé par les

production de jarres connaît son apogée. Les deux commerces sont évidemment très liés et lorsque l'on sait que ce sont plus de 40 poteries qui rivalisent de savoir-faire, à cette époque, dans le village, que les fours nécessaires à la cuisson des jarres peuvent atteindre 30 m³, on comprend l'essor de l'extraction de la pierre de Biot et de la construction de fours.



Etape de montage

Templiers, fait remonter l'extraction de cette roche au 13^e siècle mais on ne peut parler d'une industrie intense qu'à partir du 18^e siècle, période où la libre concurrence se développe et donne lieu à la création de nombreuses boulangeries, et surtout, où l'industrie potière de

MATIERE PREMIERE : LA CINERITE

Ces fours étaient construits en pierre nommée cinérite. L'histoire géologique de Biot explique l'existence de cette roche volcanique sur ses terres. En effet, il y a 25 millions d'années, le terrain de notre actuel village a été sujet à de violentes éruptions volcaniques. Les propriétés de la cinérite rendent idéale pour la construction de fours puisqu'elle possède de grandes capacités réfractaires et qu'elle n'est fusible qu'à partir de 1250° C. Cette roche était exploitée dans des carrières des environs : aux Aspres, à Saint Julien, aux Issarts. La qualité de la cinérite de Biot permet ainsi la production de fours dont la renommée était à la fois locale et internationale.

SAVOIR-FAIRE : LES « COUPEURS DE PIERRE »

L'extraction des blocs de cinérite se faisait dans les « peiriéro » (carrières) par des artisans nommés « coupeurs de pierre » plutôt que tailleurs. Après extraction, les blocs qui allaient servir à la construction d'un four à pain étaient taillés et assemblés sur place (voir photos) puis chaque bloc était numéroté, transporté et réassemblé selon un plan minutieux chez le client par les mêmes artisans. Le « bouchon », clé de voûte située au sommet du four, consolidait l'ensemble. Pour les exportations de fours, un plan détaillé servait de mode d'emploi.



Manu Giunipero
photo G.Pillon



Marcel Castellano
au four 1967

Traditionnellement, les fours à pain issus de Biot mesuraient entre 3m et 3m50 et étaient de forme circulaire. Il fallait entre 40 et 50 pierres de 120 kg chacune pour un four et compter 75 jours de travail dans la carrière.

Pour illustrer l'importance de ce commerce, notamment nous l'avons dit au 18e siècle et début du 19e siècle, il est bon de reprendre les statistiques de J.A. DURBEC, qui témoignent de l'exportation de ces pierres, à partir du port d'Antibes. Entre 1810 et 1823, et sur une période réduite de 870 jours, ce sont 5870 pierres au total qui sont expédiées, soit une production moyenne de 60 fours par an. Cet historien note aussi qu'en 1930, et malgré la concurrence émergente de la brique réfractaire, les « périers » de Biot livrent encore une centaine de fours par an.

Quant à notre dernier tailleur de pierres et constructeur de fours, Manu Giunipero, il a quitté la carrière et son métier à la fin des années 80 et n'a pas été remplacé.

LE FOUR A PAIN

Le four à pain actuel est resté en activité jusqu'au milieu des années 80. Dans les années 30, le boulanger de l'époque commanda directement aux tailleurs un nouveau four en leur demandant d'en modifier la forme traditionnelle (ronde) par une

forme plus allongée permettant de profiter au maximum de l'espace disponible dans ce rez-de-chaussée de la rue de la Poissonnerie. Ce qu'ils firent et jusqu'à aujourd'hui le four en lui-même n'a pas connu de modifications.

Il a été utilisé en continu par l'un des six boulangers que comptait le village au milieu du 20e siècle. Outre la fabrication et la vente du pain, le boulanger permettait aux Biotois la cuisson de leur plat en échange d'une participation symbolique. Beaucoup de ménages n'étaient pas encore équipés de cuisinière et en été les poêles individuels n'étaient plus en fonctionnement.

Ce four marchait au bois, le boulanger l'alimentait de « faïssines » (fagots de petits bois) que l'on allait ramasser dans les bois des Clausonnes. Puis, quotidiennement, il respectait les étapes suivantes : chauffe, nettoyage du four et récupération de la cendre (utilisée par les ménagères pour blanchir le linge), ultime nettoyage du foyer grâce au « scoubiou », sorte de bâton surmonté d'un chiffon humide qui débarrassait le four des dernières cendres, afin de laisser place nette pour la cuisson du pain.

Pendant une courte période, le four a été équipé d'une installation au mazout mais la chaleur et le goût du pain s'en trouvaient changés. Actuellement, le four fonctionne

de nouveau au bois, uniquement à l'occasion de fêtes du village et plusieurs jours de chauffe sont nécessaires afin que la cuisson soit possible.

Pour la petite histoire et pour clore en gaieté cette histoire du four communal, il se trouve que la belle époque de cette boulangerie s'est arrêtée lorsque le boulanger a gagné au loto dans les années 80 et a quitté sans plus attendre son commerce.

Depuis, la commune de Biot est devenue propriétaire du four et de la boutique de vente du pain située à l'angle de la rue de la Poissonnerie. En face, la dernière boutique de cette rue : la cordonnerie de M. Ange Ros. Nous vous invitons à venir découvrir ou redécouvrir à partir de ce mois de juillet le four à pain communal et ce quartier de la Poissonnerie, récemment rénové, où étaient installés nombres de commerçants, comme l'atteste le nom des rues du quartier (rue de la Vieille Boucherie, rue des Orfèvres,...)

*Pour le Groupe Patrimoine,
Anabelle, Audrey, Pascale.*

Sources : J.A. Durbec, Monographie de Biot.

Merci à M. Giunipero et Mme Barale de nous avoir confiés leurs souvenirs.



Rue de la Poissonnerie

1 - Situé au début de la rue de la Poissonnerie, Biot village.

2 - DURBEC, J.A., Monographie de Biot, annales de la Société Scientifique et Littéraire de Grasse, Tome LII, réédition 2007, p. 256.

UNE NOUVELLE EXPOSITION AU MUSÉE

« Les amis du Musée de Biot sont heureux de présenter au public les pièces très colorées du monde imaginaire et du bestiaire de Jacky Coville.

L'EXPOSITION SE DÉROULERA DU 11 JUILLET AU 2 DÉCEMBRE 2007.

Jacky COVILLE

Jacky Coville est né à Sèvres en 1936. Après un début de carrière d'ingénieur aéronautique, il abandonne son bureau d'études à Sud Aviation pour se consacrer à la céramique. Il sera d'ailleurs le seul artiste français de renommée internationale à être exclusivement céramiste. Il s'installe dans un atelier à Aulnay-sous-Bois en 1964.

En bon ingénieur, il cherche à retrouver scientifiquement la perfection des céramiques asiatiques. Grâce à ses connaissances de chercheur et à une « cuisine » savante où il pèse et traduit en grammes les poids moléculaires de matières écrasées, pilées, il retrouve des couleurs

et des émaux inconnus dans la céramique contemporaine et très recherchés par les collectionneurs. En 1976, Jacky Coville achète, à Biot, l'atelier et le four de Roland Brice qui fut le céramiste de Fernand Léger. Il abandonne la technique du sang de bœuf, du céladon et du clair de lune, pour sculpter des formes nouvelles, créer un monde imaginaire, poétique, humoristique, voire un rien érotique. Ce monde est peuplé d'anges, de totems, de guetteurs du bout du monde, d'animaux fantastiques, serpents géants, chats facétieux, grenouilles hilares... Ces créatures étranges, hiératiques, exubérantes ou burlesques, mélange de cubisme et de figuration sont le plus souvent réalisées à partir de formes géométriques simples aux couleurs franches et au blanc pur.

Pour Jacky Coville, le temps ne compte pas. Ses œuvres monumentales peuvent exiger plusieurs mois de travail et la réalisation de ses petites créations chargées d'humour doivent

représenter pour l'artiste des moments de récréation.

L'œuvre de Coville est marquée par la maîtrise absolue de l'art de la céramique et par la dualité d'un monde imaginaire qui oscille entre humanité et animalité, humour et tragique, angoisse et joie de vivre. Il a participé à de très nombreuses expositions en France et à l'étranger. Ses œuvres sont représentées dans des musées ou établissements publics tels la Bibliothèque François Mitterrand, le MAMAC de Nice ou le prestigieux Musée national de la Céramique de Sèvres.

”



LA SORTIE DU DOMAINE DU HAUT-THORENC AVEC LE MUSÉE D'HISTOIRE.

“ La journée du 13 juin au domaine du Haut-Thorenc a eu un grand succès.

Dans un site grandiose aux limites de la végétation alpine et de la végétation méditerranéenne, des promenades en calèche ont permis aux participants d'aller à la rencontre d'une faune sauvage réintroduite dans les 800 hectares du domaine : bisons d'Europe, petits chevaux de Przewalski, cerfs, renards, loups, lynx.....



UNE EXCURSION À RECOMMANDER AUX PARENTS ET AUX ENFANTS

”

UNE VISITE NE PUIS MANQUER LA MAISON ROMAINE.

“ Pour profiter pleinement des vacances, Arezzo et M. Éric Delaval, conservateur du musée du bastion Saint-André d'Antibes, vous invitent à faire un détour par les maisons romaines que l'on rencontre lors de voyages touristiques.

Les maisons romaines du type de celles de Pompéi étaient vastes. Leur façade était austère mais l'intérieur richement décoré. Le confort était assuré par les adductions d'eau et de chauffage central par le sol, lui-même bétonné et non de terre sèche.

Dans l'entrée, un banc accueillait les personnes qui venaient voir le maître des lieux. En passant par le vestibule, on pénétrait dans l'atrium (de ater, foyer) où se trouvait le bassin (impluvium) qui, avec la citerne, recevait les eaux du toit (compluvium).

En continuant dans l'axe de l'entrée, on débouchait sur le jardin. Les

jardins se sont beaucoup agrandis à l'époque grecque, jusqu'à des surfaces de 3 000 m² quelquefois. Ces lieux étaient agrémentés et décorés de statues, de vasques, de mosaïques de pierres ou de pâte de verre, dont la surface pouvait atteindre 80 m² et de salles à manger estivales.

Autour de l'atrium se trouvaient les pièces de vie : la salle à manger (triclinium), reconnaissable aux trois banquettes périphériques, où se tenaient, mi-allongés, les Romains pour manger ; les chambres se répartissaient de part et d'autre ; le bureau du propriétaire, etc.

À l'époque grecque, l'atrium fut muni d'un péristyle (colonnade).

En France, on a retrouvé les maisons d'un quartier commerçant datant de l'époque claudienne. Les ateliers et les boutiques se trouvaient en façade sur la rue, montrant une activité économique importante.

Plus tard, ces maisons furent agrandies par un étage auquel on accédait par un ou deux escaliers. Selon l'évolution des activités ou de la famille du propriétaire, les logements en étage furent loués. On connaît mieux le mode de vie des Romains grâce aux fouilles opérées dans diverses villes de France ou des quartiers entiers ont été mis à jour comme à Lyon.

”

Pierre Cartier pour Arezzo



Plan d'une maison romaine à Lyon

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE À JEUNESSE.

VIBRATIONS EXTREMES : UNE JOURNEE REUSSIE

Samedi 9 juin, le Service Municipal de la Jeunesse a organisé une journée autour de la culture Hip Hop. Compétition de skate, démonstrations et initiations de danse Hip hop, de rap et de graff ont rythmé cette journée où les jeunes ont pu faire le plein de « Vibrations Extrêmes ».

Ce sont près de 50 jeunes qui ont pu s'adonner aux différentes activités proposées par le service ce jour là. Le rappeur biotois Mc Dose a égrainé des couplets rythmés et rimés, de jeunes Biotois l'ont accompagné, des danseurs de Hip Hop, venus de Marseille pour l'occasion, ont réalisé des « break » dont les figures ont impressionné le public. Devil a permis aux jeunes de s'exprimer en graffant.

En parallèle, une compétition de skate battait son plein. Les jeunes skaters ont pu réaliser des stricks, des ollies et des flips... bref des figures tout aussi impressionnantes. Merci aux jeunes d'avoir répondu présents, merci à Gaby, Devil, Dose, Henry, Pépé... Fort du succès de cette première édition, l'équipe du service Jeunesse donne rendez-vous aux jeunes pour une nouvelle édition l'an prochain.



MODÉLISATION DU RYTHME. SCOLAIRE À BIOT

A compter de la prochaine rentrée, les écoles de Biot fonctionneront selon le calendrier départemental de la semaine des 4 jours.

Les mercredis travaillés :
29/08/07 - 26/03/08
- 30/04/08 - 07/05/08 -
14/05/08

La rentrée des élèves se fera le mardi 28 août 2007 à 8h30.

Les vacances d'été débuteront le vendredi 4 juillet 2008 après la classe.

LE GRAND PROJET DU PETIT BONHEUR

Tout commença par un simple voyage au Laos. Au cours d'une soirée familiale, le voyageur raconta et présenta les photos de son périple. Son petit-fils s'intéressa plus particulièrement à une école qui ne ressemblait en rien à la sienne. Il demanda à son grand-père comment vivaient les enfants là-bas. A la suite de son récit, Jonathan Rinck a eu l'idée de faire des cadeaux à ces enfants qu'il ne connaissait pas et de leur envoyer des stylos pour écrire et dessiner. Son projet est devenu celui de sa classe, puis de l'école du Moulin

Neuf, puis des autres écoles de Biot. En plus des stylos, les enfants ont envoyé des dessins ainsi que la photo de leur école. Enthousiasmés par ce projet, nous avons décidé de l'aider : contact avec Monsieur l'Ambassadeur de France au Laos pour la réception des colis et financement de l'envoi.

Après quelques péripéties administratives, les colis sont bien arrivés à Vientiane.

A ce jour, les crayons et stylos ont été distribués aux enfants de l'école primaire Ban Thinh Xom, de la région de Muang Khay ainsi que

dans une école de la banlieue de Vientiane.

Merci à monsieur Maurice Portiche, Ambassadeur de France au Laos et à ses assistants, à monsieur Douang Seng Somvichit, qui a distribué les colis aux enfants laotiens et à madame Danielle Gouley, directrice de l'école du Moulin Neuf qui s'est occupée de la logistique au niveau des écoles biotoises.

Merci surtout à Jonathan pour sa généreuse initiative.



« LES CANAILLES À L'ANGLAISE » INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS

Les enfants de l'association « Les Canailles à l'anglaise » se sont retrouvés le 20 juin pour leur spectacle de fin d'année en anglais sous la direction de leur animatrice Cécile Semencic et de tous les parents.

La nouvelle année 2007-2008 débutera le mercredi 19 septembre à la salle polyvalente du Moulin Neuf - Ecole du Moulin Neuf.

Horaires des ateliers :
5/7 ans : mercredi 10H
12 enfants maximum
8/11 ans : mercredi 11H
12 enfants maximum

Les ateliers auront pour but cette année d'apprendre l'anglais par le théâtre et d'en utiliser les techniques pour développer l'expression orale des enfants. L'association a fait appel à Mme

Hayley Haas qui exerce déjà cette fonction auprès de l'ASEICA au CIV de Valbonne.

La fiche d'inscription ou de réinscription est à demander par mail à l'adresse suivante : **canaillesalanglaise@yahoo.fr** Elle devra être remplie et renvoyée à l'adresse de l'association.

Les Canailles à l'anglaise
3250 route de Valbonne
06410 BIOT
Mail : canaillesalanglaise@yahoo.fr

INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

La délivrance des cartes de transport scolaire se fera à l'accueil de la mairie :

→ Jusqu'au 3 août inclus et à compter du 27 août aux horaires d'ouverture de la mairie, sauf le vendredi

→ Le lundi 27 août et le mardi 28 août, une permanence aura lieu jusqu'à 18h30.

Il convient de se munir des pièces figurant dans le dossier d'inscription distribué dans les écoles, collèges et lycées.

Pour les écoles primaires et maternelles,

Le dossier doit comprendre :

→ le formulaire dûment complété (distribué dans les écoles et disponible en mairie),

→ un chèque bancaire ou postal à

l'ordre du Trésor Public d'un montant de 5€,

→ la photocopie d'un justificatif de domicile du représentant légal (quittance EDF, GDF, téléphone, etc.),

→ une photo d'identité récente de l'élève, au format pièce d'identité (non scanné).

La délivrance de la carte peut également se faire par correspondance avant le 13 août 2007 auprès de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis :

Direction Réseau Envibus
BP43 - 449 Route des Crêtes
06901 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Le dossier envoyé par correspondance devra comprendre également:

→ une enveloppe timbrée à 0.82 € (format 110 x 220) à l'adresse du représentant légal,

Sachez qu'entre le 16 juillet et le 3 août, la mairie sera ouverte en journée continue de 8h30 à 16h, vous permettant ainsi d'accomplir ces formalités durant la pause déjeuner.

Pour tout renseignement complémentaire : contacter Madame Fabienne Brust au 04.92.91.55.80

Un transport scolaire est mis en place à compter de la rentrée scolaire de septembre pour desservir le collège Bertone à Antibes.

Les familles concernées par la scolarisation de leur enfant en section SEGPA, sont invitées à demander tout renseignement complémentaire à l'accueil de la mairie 04 92 91 55 80.

NAVETTE DU MARDI MATIN POUR LE MARCHÉ.

N'oubliez pas la navette gratuite du mardi matin pour vous rendre au marché,

Un petit bus circule tous les mardis de l'année le matin, sauf les jours fériés. Il dessert les quartiers des

Vignasses/La Baume, Saint-Julien, Chèvre d'Or, Cabots/Val de Pôme, selon trois rotations par circuit.

Pour tout renseignement complémentaire, **vous pouvez contacter l'accueil de la mairie**

(04.92.91.55.80) ou l'Office de Tourisme (04 93 65 78 00). N'hésitez pas à nous apporter vos observations sur cette navette au service des quartiers.

DECOUVERTE DES PARCS DEPARTEMENTAUX

Depuis l'année 2000, le partenariat avec différentes associations a permis la mise en oeuvre d'actions d'éducation à l'environnement sur les parcs naturels départementaux. Le programme permet à tous les publics de découvrir les richesses naturelles de notre environnement. Cette action de valorisation des parcs départementaux s'articule autour de trois axes : la citoyenneté, l'éducation à l'environnement, la culture scientifique centrée sur le patrimoine.

Atelier : 10h-13h30 / Sortie : 14h30-16h30
Pour tous renseignements : 04 92 60 78 78

www.planete-sciences.org/mediterranee

L'association est autorisée à annuler l'animation. En cas de météo défavorable, appelez le 06 07 71 86 14 pour savoir si l'animation est maintenue.

PARC DE LA BRAGUE :

RV Pont des Tamarins

Mercredi 18 juillet : Les petites bêtes des rivières

Mercredi 25 juillet : Plantes méconnues

Mercredi 1^{er} août : Pollution, protection milieux aquatiques

Mercredi 8 août : Les plantes méconnues

Mercredi 22 août : Analyse chimique de l'eau

PARC DE LA VALMASQUE

RV prairie des jeux d'enfants

Mercredi 17 juillet : La nature en danger

Mardi 31 juillet : Orientation et cartes

Mardi 14 août : Les sons de la nature

PARC DE VAUGRENIER

RDV prairie des jeux d'enfants

Lundi 16 juillet : Histoire et archéologie

Lundi 30 juillet : Orientation et cartes

ORDURES MENAGERES

Il est rappelé que pour se débarrasser de leurs ordures ménagères les restaurateurs du village ont à leur disposition deux Points de regroupement prévus à cet effet soit devant l'école Langevin soit au jeu de Boules

VE DES QUARTIERS AVÈ DU VÈLAGE.

■ BROCANTE D'ÉTÉ PLACE AUX ARCADES DU 3 JUILLET AU 25 SEPTEMBRE

Chaque mardi matin, du 3 juillet au 25 septembre, une brocante d'été s'installera place aux Arcades, avec des antiquaires et des brocanteurs professionnels de qualité, en parallèle du marché hebdomadaire. Les deux marchés seront complémentaires et dissociés par leur localisation géographique. Petits meubles, vaisselle, livres... une offre variée sera proposée aux visiteurs.



■ MARCHÉ ITALIEN

Pour le marché italien du 1^{er} et 2 septembre, les producteurs venus du Piémont vous attendront place aux Arcades pour vous faire découvrir leurs produits les plus savoureux.

Un atelier de fabrication de pizzas permettra aux adolescents et aux adultes d'apprendre les secrets d'une bonne pâte à pizza, agrémentée d'ingrédients tout droits venus du marché. La cuisson se fera dans le four communal sous le contrôle de Christian Vinciguerra, qui avait animé avec succès les ateliers de la fête du Pain.



VIVEZ VOS ASSOCIATIONS À BIOT

A noter dans vos agendas : cette année encore, ne manquez pas le rendez-vous de convivialité que vous offrent vos associations. Le 23 septembre, elles viendront se présenter et échanger avec vous : stands d'information ainsi que de nombreuses animations ponctueront cet après-midi. Nous vous espérons nombreux lors de cet après-midi festif, voué au partage et à la bonne humeur.



UNE JOURNÉE À BIOT !

Afin de renforcer l'attractivité du village l'association des commerçants lance une nouvelle campagne de communication. Intitulée « Une journée à Biot »

Biot ! » l'identité visuelle de la campagne se décline en affiches, abri-bus, kakemonos, dépliants. Des illustrations mettent en lumière les atouts du village : création artisanale, patrimoine, gastronomie, en quelques mots tout ce qui fera passer aux biotois ou visiteurs une excellente journée à Biot !



SAMEDI 11 AOUT : BAL DES SAPEURS POMPIERS

Le traditionnel bal annuel des Sapeurs Pompiers de Biot se déroulera le samedi 11 août à partir de 20h. Entrée : 3€. Animations par

DJ Stan, boissons et restauration rapide sur place.

Renseignements au : 04 93 65 17 18.

ÉCONOMIE, TOURISME

UN GUIDE... INDISPENSABLE

Le 24 mai dernier, journalistes, communicants et institutionnels inauguraient le guide *Les Essentiels de Sophia Antipolis* édition 2007. Ce petit livret français-anglais dévoile les richesses du patrimoine naturel, culturel et traditionnel des cinq villes sur lesquelles est implantée la technopole de Sophia Antipolis : Antibes, Mougins, Valbonne, Vallauris et Biot. Par ailleurs, il propose une sélection de bonnes adresses pour se distraire, se cultiver, se restaurer et se loger. De quoi établir un itinéraire précis et complet pour ne rien manquer lors de son séjour dans la région. *Les Essentiels de Sophia Antipolis*



sont disponibles gratuitement dans les Offices de tourisme et les mairies voisines.



ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Nous avons accueilli le samedi 16 juin pour la 3^e année consécutive les nouveaux résidents de la commune. A cette occasion, nos invités ont pu découvrir le patrimoine de Biot et rencontrer les élus pour un échange qui s'est déroulé en toute convivialité.

BOURSE AUX DÉPLIANTS

L'Office Municipal de Tourisme a participé à la 14^e bourse aux dépliants, le 30 mai 2007 à l'Hippodrome de la Côte d'Azur. Cette journée débutait par une réunion de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, le matin, puis était organisé un échange de documentation de chaque ville l'après-midi. Cette année, 92 villes et organismes de tourisme y ont participé. Biot a distribué plus de 15 000 documents : plans de villes, Che-

min géologique, Chemin historique, Chemin des verriers, Chemin des métiers d'art, Musée de Biot, restauration...

L'Office Municipal de Tourisme tient tout particulièrement à remercier les Services Techniques de la Ville pour leur précieuse aide, lors de cette journée.

NOUVEAUTÉS :

Si vous programmez une visite au parc aquatique Marineland, n'hésitez pas à passer auparavant à l'Office Municipal de Tourisme, nous aurons le plaisir de vous remettre un bon d'échange « voucher », qui vous permettra de bénéficier de

3 euros de réduction sur chaque billet acheté, du parking gratuit et d'un accès rapide aux caisses. Nous nous tenons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

L'EAU EST PRÉCIEUSE

L'EAU EST AUSSI UN SERVICE

Nous sommes connectés continuellement à l'eau... un simple geste et l'eau coule de nos robinets. Ce qui en surface paraît si simple est en réalité très compliqué. Sa production et sa distribution doivent être adaptées à la géographie, ainsi elles doivent se faire au plus près du lieu de consommation. Les professionnels de l'eau sont mobilisés à tout instant afin de pouvoir réagir immédiatement, avec notamment des conseillers joignables à tout moments. Véolia Eau cherche également au cas par cas les meilleurs moyens d'entretenir ce lien avec les abonnés.

Des compteurs interactifs

Voilà 1 an et demi que Véolia Eau teste à Biot le radiorelevé des compteurs d'eau. Les compteurs y sont en effet équipés d'un émetteur radio afin de relever à distance, les consommations 2 fois par jour. Les données sont consultables sur Internet par les clients sous forme de courbes et de graphiques. Aujourd'hui 350 compteurs en sont équipés à Biot contre la centaine initiale. Cette technique facilite la vie des clients car avec ce dispositif, ils peuvent être alertés par SMS ou mail en cas de fuite.



SPORTS

LE GRAND PRIX DES VERRIERS



Grande animation à la Fontanette le samedi 26 mai. Sur les terrains tracés par les membres du club, 83 triplettes représentant 23 clubs se sont affrontées jusqu'à une heure tardive.

Après une très belle partie, c'est l'équipe de la pétanque antiboise (Cerrini, Blanc, Cassela) qui s'inclina devant Moreno, Rey et Regis de la Boule sur Château.

Au cours de l'apéritif d'honneur, Monsieur le Maire de Biot a souligné la bonne organisation de

l'après-midi, remercia la Boule Amicale Biotoise pour sa participation à la vie du village, félicita les Verriers pour la finalité de leur travail. Monsieur Henri Calleri, président, a remercié tous ceux qui par leur présence et leur participation firent de cette journée une belle journée sportive.

Il tint à remercier les Verriers, Messieurs Pascal Guyot, Farinelli, Operto, les frères Saba et leurs fils, Pierini et la Verrerie de Biot qui permirent une fois de plus, de faire du concours fédéral disputé à Biot un des mieux dotés du département. A l'an prochain.

C. HURBAIN



LA REMISE DES PRIX A L'ECOLE DE GOLF



Jean-Luc et Jean-Marc Autiero ont procédé dimanche 27 mai à la remise des prix pour l'Ecole de Golf 2006/2007.

Toute l'équipe de l'académie tient à remercier Monsieur l'Adjoint aux Sports pour son introduction et le soutien qu'il apporte aux sports et à la jeunesse.

L'année qui s'est écoulée a été particulièrement riche. Elle a donné l'occasion de faire évoluer les jeunes sur d'autres parcours, de faire passer 11 opens de club, 24 drapeaux.

Le passage en 1^{ère} division au championnat départemental, confirme l'importance du travail et la ténacité des jeunes.

Les résultats du championnat du club pour cette année sont les suivants :

Catégorie Minimes :

Finaliste Lamarca Gauthier,

1/2 Finaliste Bartoletti Jules

Catégorie Benjamin :

Finaliste Pazzi Justin,

1/2 Finaliste Palu Damien

Catégorie Poussins :

Finaliste Mc Cauley Richard,

1/2 Finaliste Jacot Laura

Les résultats obtenus laissent à penser que les efforts n'ont pas été vains. Même s'il est très difficile en 2 heures de leçons par semaine de faire le tour de cette petite balle de golf.

Autres nouveautés pour la prochaine année, des sorties encore plus diversifiées sur les parcours de la région.

L'équipe travaille sur l'élaboration des nouveaux groupes pour la rentrée, pensez à vous pré-inscrire dès

à présent auprès du secrétariat, comme l'année passée.

Cette remise des prix s'est clôturée par le verre de l'amitié et par la présentation d'un nouveau professeur, Michel Teichet.



LA RENTREE SE PREPARE AVEC VIS-TA-MINE.



Vis-ta-mine vous retrouve pour ses cours de gym adultes, enfants, marche active et Pilates le lundi 10 septembre 2007. Programme et horaires lors de l'inscription. Les inscriptions se feront le lundi 3 septembre, le mercredi 5 septembre et le vendredi 7 septembre de 18h à 19h, salle de l'école du Moulin neuf à Biot.

Munissez-vous d'un certificat médical, de deux enveloppes timbrées à vos nom et adresse, d'une photo et de votre mode de règlement. Tout dossier incomplet sera refusé.

Renseignements :

04.39.74.02.05

(Robert et Solange Clément) ; 06.62.51.66.50 ou 06.14.06.65.64.

Mail :

vis-ta-mine@hotmail.fr

Site Internet :

http://vis-ta-mine.skyblog.com



ROCK'N'ROLL & SALSA PRE-RENTREE DÈS LE 27 MOÛT 2007



L'association Danse & Mouvement vous propose cette année une pré-entrée au CERAM en attendant la reprise officielle des cours à Biot (Centre culturel de Biot, Ecoles du Moulin Neuf et St Roch).

LUNDI 19H30

27/8 - 3/9 et 10/9 :

SALSA Faux-Débutants

MARDI 19H

28/8 - 4/9 et 11/9 :

ROCK'N'ROLL Intermédiaires

20H :

SALSA Intermédiaires

MERCREDI 19H30

29/8 - 5/9 et 12/9 :

SALSA Débutants

VENDREDI 19H

31/8 - 7/9 et 14/9 :

ROCK'N'ROLL Faux-débutants

20H :

ROCK'N'ROLL Débutants

TARIF SOLO

1 cours/semaine = 23€ (3cours)

2 cours/semaine = 42€ (6 cours)

TARIF DUO

1 cours/semaine = 42€ (6 cours)

2 cours/semaine = 76€ (12 cours)

Adhésion association 2007/2008 = 15€/pers.

Adhésion pour module 3 semaines uniquement = 5€/pers.

Renseignement & inscriptions :
Sylvie Salmon - 06 86 52 34 36
sylvie.salmon321@orange.fr



DOJO BIOTOIS



Pour terminer la saison qui a été riche en résultats, le Dojo a organisé le 10^e tournoi des verriers.

Ce grand rendez-vous a rassemblé neuf clubs du département représentant 160 jeunes par équipes de 5 combattants. Les plus jeunes ont fait l'ouverture dès le matin et les rencontres se sont déroulées durant toute la journée. On a pu voir de belles techniques chez ces jeunes enfants qui ont entre 6 et 11 ans.

Dans les tribunes, spectateurs et parents ont encouragé leurs protégés avec banderoles et beaucoup de voix.

En fin de journée, à la remise des récompenses, c'est la ville de Biot

qui conserve le trophée, suivie de Callian, Ranguin, La Bocca, St Roch et Juan les Pins. Sur le départ, tous les enfants ont été récompensés avec une médaille souvenir et les Clubs avec une pièce de verre.

Merci à la municipalité et aux verriers qui ont contribué à la réussite de cette journée.

D'autres judokas sont à féliciter pour leurs résultats :

En minimes : Antoine Giana, 3^{ème} à Apt et 5^{ème} à Vitrolles - Baptiste Auricoste, 2^{ème} à Apt et 3^{ème} à Vitrolles aux inter régions de la ligue. **En**

cadets : Arnaud Lahousse dans le circuit 2^{ème} division à Marseille obtient la médaille d'or.

Bravo à tous les judokas qui ont, durant toute l'année, bien représenté le Club.



Sur la photo, l'équipe gagnante encadrée par Philippe et Caroline



CARNET



MARIAGES

Monique Günther et Peter Illig	12 avril 2007
Eline pronk et Yoann Sitbon	16 avril 2007
Géraldine Martin et Eric Benichou	27 avril 2007
Laure Ugolini et Antoine di Martino	28 avril 2007
Anna Myasnyankina et Vasyl Oliynyk	30 avril 2007
Karelle Guilbault et Jean-Dominique Mignot	26 mai 2007
Mélanie Degaille et Rémi Muratore	2 juin 2007
Nathalie Llop et Marc Maïsse	2 juin 2007
Maria-Cristina Minardi et Eric Sicouri	16 juin 2007



NAISSANCES

Flahaut Diego	23 avril 2007
Quentin Strazzabosco	29 avril 2007
Lémoni Hale	6 mai 2007
Célestine Bouthors	7 mai 2007
Tristan Cloué	15 mai 2007
Joshua Pelon	17 mai 2007
Luan Lario	18 mai 2007
Olivia Bessière	30 mai 2007
Bastienne Bosse	30 mai 2007
Louisa Duval	7 juin 2007

MENUS DES CLÉS ENFANTS JUINLET - MOUÏT 2007

DU 16/07/2007 AU 20/07/2007

LUNDI salade de pâtes escalope panée tomate provençale chou Romanesco fruit/yaourt brioche/jus de fruits	MARDI couscous boule boeuf/merguez saint môret nature fruit compote/biscuit	MERCREDI concombres poulet rôti frites tartare aux noix salade de fruits banane/yaourt 	JEUDI tomates/mozzarella steak haché ratatouille crêpe chocolat fruit/fromage blanc	 VENDREDI betteraves filet de poisson risotto saint nectaire fruit pain/chocolat 
---	---	---	---	---

DU 23/07/2007 AU 27/08/2007

LUNDI salade de blé rôti de porc épinards/béchamel petit suisse fruit pain/fromage	MARDI pizza brochette de poisson carottes cantadou pastèque yourt/corn flakes	MERCREDI poireaux vinaigrette spaghetti bolognaise emmental râpé salade de fruits fraîche compote/biscuit	JEUDI salade verte tian de courgettes petits suisse tarte aux fruits pain/confiture/jus	 VENDREDI thème fruit/fromage blanc
---	--	---	---	--

DU 30/07/2007 AU 03/08/2007

LUNDI concombres jambon purée compote pain/fromage 	MARDI taboulé nuggets de poulet haricots verts chavroux pastèque pain/chocolat	MERCREDI pizza/fromage rôti de porc courgettes banane yourt/brioche au sucre	JEUDI salade verte raviolis/basilic pêche au sirop fruit/petit suisse 	 VENDREDI tomates/féta pavé de saumon riz aux petits légumes glace pain/confiture/lait choc
--	---	--	---	---

DU 06/08/2007 AU 10/08/2007

LUNDI melon sauté de veau petits pois/carottes petits suisse pain/pâte à tartiner	MARDI carottes rapées lasagnes aux épinards salade de fruit fruit/fromage blanc	MERCREDI salade verte escalope de dinde gratin aubergines/tomates tarte aux fruits pain/fromage	JEUDI betteraves/persil aioli bombel fruit pain raisin/lait choc	 VENDREDI thème 
---	--	---	--	--

DU 13/08/2007 AU 17/08/2007

LUNDI salade verte paëlla au poulet camembert compote fruit/grissy crem	MARDI tomates/maïs PDT/courgettes farcies saint môret banane fruit/yaourt	MERCREDI férié 	JEUDI champignons à la grecque gigot d'agneau flageolets yaourt aromatisé fruit pain/fromage	 VENDREDI concombre steak haché carottes tarte aux fruits petit suisse/jus/biscuit
---	---	---	---	--

DU 20/08/2007 AU 24/08/2007

LUNDI thème fruit/yaourt	MARDI salade verte hachis parmentier emmental fruit pain/babybel	MERCREDI salade péruvienne omelette ratatouille cantal fruit pâtisserie	JEUDI pas classe	 VENDREDI pas classe 
---------------------------------------	--	--	----------------------------	---

DU 20/08/2007 AU 24/08/2007

LUNDI pas classe 	MARDI salade verte steak haché frites salade de fruits	MERCREDI pizza poisson poëllée de légumes emmental fruit	JEUDI salade de pois chiche paupiette courgettes petits suisse fruit	 VENDREDI radis beurres saucisse lentilles boursin pastèque
---	---	--	--	---

Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

ANCIENS PRATIQUES

NOUVEAU !

MICRO TOUBIB

Votre ordinateur est malade ?
Ne vous déplacez plus !!
La consultation est à domicile.

Visite à domicile :

5 € par rayons de 10 kms

Examen et diagnostic :

40 € (durée maximum d'une heure)

Traitement :

35 € par heure supplémentaire

Hospitalisation du matériel :

75 €

Avant que le cas ne soit désespéré,
n'hésitez plus : 06 09 71 30 17 du
lundi au samedi de 8h à 20h

e-mail : contact@Micro-Toubib.fr
www.micro-toubib.fr

ARTISTES PEINTRES

Alejandra Sanchez et Dominique Violet, membres de l'association Glob'Art, se sont récemment installées à Biot, 4 passage de la Bourgade, en face du Musée d'histoire et de céramique biotoises. Alejandra Sanchez pratique la peinture et la sculpture ; Dominique Violet est spécialisée dans la peinture et la soie. Dans leur petit local, à la

fois atelier et galerie, vous pourrez admirer les artistes en plein travail mais aussi découvrir leurs œuvres déjà exposées.

En ce moment, exposition de Simone Scemia (bijoux).

Atelier Glob'Art

Alejandra Sanchez

06 63 99 17 11

Dominique Violet

06 10 50 22 49

www.artmaieur.com/doviolet

PETITES ANNONCES

- SARL MC ORLANDO recherche, pour contrat d'apprentissage plomberie/chauffage, un apprenti pour le mois de septembre 2007. Contacter l'entreprise au 04 93 65 61 04, de 8h à 12h.

- Employée France3, recherche appartement ou villa à louer de type F2 ou F3 sur le secteur de Biot ou environ. Tél : 06 24 26 83 30

- Cherche femme de ménage 4 heures par semaine (après midi de préférence). Chèque emploi service. 04 93 65 08 64 après 14h.

- Fonctionnaire employée mairie, cherche F3 Biot et alentours. 06 72 62 54 22

- Cherche femme de ménage sur Biot. 04 93 65 70 61.

- Cherche personne pour garder enfants 1 an et 3 ans ponctuellement. 04 93 65 70 61.

- Cherche personne pour effectuer 9h de ménage par semaine dans le quartier de la Romaine. Bonne rémunération avec chèques emploi service. 04 93 65 61 50.

- Recherche assistante maternelle agréée pour garder un enfant de deux ans à temps complet, à partir de septembre. Merci de me contacter au 06.61.12.05.60/09 53 35 05 60 /06 61 14 89 01.

- Recherche nounou agréée pour garder une petite fille de 1 an à partir de septembre 2007. 2 jours par semaine (jeudi et vendredi). Tél : 04 93 65 56 63 / 06 60 11 44 75.

- Pour septembre, cherche une personne pour s'occuper de 2 enfants le soir après l'école (Ecole primaire Biot Village). Véhicule indispensable pour les accompagner certains soirs à leurs activités - CESU. 06 08 87 89 72.

- Urgent, cherche dame de compagnie pour personne âgée domiciliée au château de la Brague (sauf le dimanche) l'après-midi environ 1h30. 04 93 65 07 65.

- Cherche maison ou appartement de 4 pièces Biot et environs. Prix maxi 1600 €. 06 70 37 71 68.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

STANDARD

04 92 91 55 80

Fax : 04 93 65 18 09

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90

04 92 91 55 91

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

dgs@biot.fr

PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70

ccas@biot.fr

Logement emploi

04 92 91 59 75

vie-sociale@biot.fr

Mission locale

04 92 91 59 76

Avie

04 93 65 29 88

Assistante sociale

04 92 91 59 79

Petite Enfance

04 92 91 59 80

petiteenfance@biot.fr

CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

cabinet-maire@biot.fr

PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION

04 92 91 55 95

04 92 91 55 74

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication

infos@biot.fr

Espace des Arts

04 93 65 07 02

Fax : 04 93 65 73 77

Lundi : 14h à 18h

Mardi, jeudi, vendredi : 14h à 20h

Mercredi : 9h à 20h

Samedi : 9h30 à 16h30

Fermé pendant les vacances scolaires

eac@biot.fr

Service Jeunesse

04 93 33 86 27

jeunesse@biot.fr

Inscriptions activités

04 92 91 55 80

ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand

04 93 65 57 99 (tél et fax)

Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30

Mercredi : 9h30 à 18h

Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h

bibliotheques@biot.fr

Bibliothèque Saint Exupéry

04 93 65 24 54

Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30

Mercredi : 9h30 à 18h30

Samedi : 9h30 à 12h30

bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia

04 93 74 58 69

espacemultimedia@biot.fr

FINANCES

04 92 91 55 94

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h

finances@biot.fr

POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66

Fax : 04 93 65 01 12

police-municipale@biot.fr

- Jeune couple avec bébé cherche sur Biot et environs F3. Prix maxi 750 €. 06 09 44 86 68.
- Cherche location à l'année F1 ou F2 vide sur Biot ou ses environs. 06 69 07 21 77 ou 06 11 64 14 66.
- Cherche femme de ménage 4h par semaine (le matin). Quartier des Aspres. Appelez le matin au : 06 60 91 99 54.
- Cherche personne de confiance pour s'occuper à la rentrée de 2 enfants (3 et 7 ans) les soirs après l'école. Voiture nécessaire. CÉSU. 06.63.41.20.62
- Jeunes parents cherchent femme de ménage pour 2 séances par semaine, à Biot (route d'Antibes). Cherchons également une baby-sitter (avec voiture) pour bambin de 18 mois, 2 fois par semaine, de 18h à 19h30 et/ou un vendredi soir/mois. Nous contacter au : 06 18 48 63 42

DIVERS

- Vends combinaison moto dainese 2 pièces très bon état 200 €. Photo par mail pilotes06hotmail.com 06 20 02 12 97.
- Vends armoire TV/multimédia pin massif (fond contreplaqué) teinté miel, façon antérieure. Long 94 x prof 54 x haut 150 cm. Acheté 600 € vendu 280 €. 06 78 97 06 45 (répondre).

- Vends armoire en chêne massif clair, style Louis Philippe, très bon état. Double penderie + 1 côté 5 étagères. Valeur neuve 1908 € vendue 800 €. 06 20 66 41 22.
- Vends unité centrale PC équipée : carte mère Winfoot, processeur AMD Athlon 1050 MHz, Geforce 4 Mx, graveur CD-RW, lecteur DVD et disquette. Idéal Multimédia + accessoires. 150 €. 06 61 47 17 93.
- Vends table de cuisine ronde avec banc d'angle en pin - 60 €. Table rectangulaire en hêtre - 60 €. Bureau en chêne rustique - 60 €. 2 chaises en pin, état neuf - 30 €. 04 92 94 08 98 ou 06 09 58 91 04
- Vends Broyeur DYNAMIC - 3 ans - Neuf, ayant servi 2 fois- 150 € 06 18 49 55 52
- Vends machine à coudre Singer ancienne à pédale. - Etagère bouclanger fer forgé noir - Vélo dame - Manteau de cuir noir taille 42. Prix à débattre. 06 66 99 77 55.
- Vends Game Boy Advance Gold, édition limitée + chargeur + 1 jeu, 56 €. Tél. 06 10 15 98 45.
- Vends Playstation 1 avec puce plus ou moins 80 jeux, parfait état, 80 €. Tél. 06 10 15 98 45.
- Vends clic-clac 120x190, couchage matelas Bultex neuf, sommier à lattes en bois 280 €. 04 93 65 00 13.
- Vends piano droit, cadre métallique, de marque Zimmerman, en

noyer satiné.

Etat neuf. 04 93 65 14 80.

- Habitant de Biot recherche Jarre de Biot ancienne à l'achat pour décoration. Appeler le 06 76 85 17 18 pour propositions.
- Vends portes et étagères de placards, porte, poutres, chauffe-eau 100 L, porte d'entrée vitrée contour aluminium. Vends également robe de mariée + accessoires. Prix à débattre. 06 86 52 34 36
- Vends : 1 combi lit avec sommier-bureau-rangement (penderie et étagères) junior, chêne clair : 130 € ; 2 tables de nuit 40 x 52 x 30 sans pied : 20 € l'une ; 1 table de nuit 45 x 36 x 57 sur pied : 25 € ; 1 frigo Laden Ht85 x L46 x P62 : 55 € ; 1 table basse ronde, pieds tube gris, plateau en verre, tour plateau noir Ht 45, diam 80 : 40 € ; 1 échelle à coulisse 3 plans 100 € ; 1 clavier électronique musical GORTRON, model OR-5000, 8 rythmes + 8 instruments : 25 € ; pantalons homme, taille 40, excellent état : chevignon Legendary noir à bouton 45 €, Levi Strauss 501 noir ou bleu 40 €, Hlanders JNS noir 45 €, SPF Denim bleu 30 €, Celio beige 15 €. 06 82 64 08 56.
- Vends lit pliant 1 personne. Etat neuf. 30€ - Tél : 06 81 22 28 90 ou 06 71 70 00 73.

■ GENDARMERIE

04 93 65 22 40

■ PÔLE POPULATION

04 92 91 55 76

du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme

04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC

04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

■ RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84 /85 /86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT

04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Services techniques

04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

Urbanisme

04 93 65 12 21
urbanisme@biot.fr

■ PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE

04 92 91 52 10
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires

04 92 91 52 17

Service des Sports

04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines

04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Ecole Olivari

Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint Roch

Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf

Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin

04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude

04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle

04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne

04 92 96 52 00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis

04 97 97 33 00

■ SAPEURS POMPIERS 18 URGENCES

Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ URGENCES MÉDICALES 15

■ LA POSTE

04 93 65 11 49

AGENDA

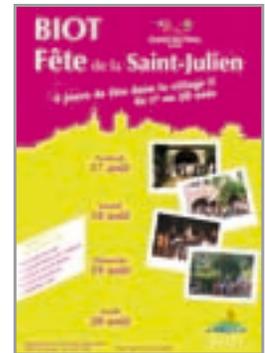
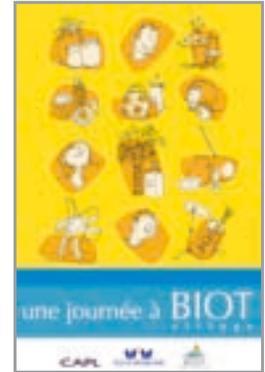


- Samedi 14 juillet Cérémonie du 14 juillet, 11h30
Bal du 14 juillet, Place de Gaulle, à 21h30
- Mercredi 18 juillet Cinéma « Nos jours heureux », J.Mistral à 21h30
- Mercredi 25 juillet Cinéma « Le fabuleux destin d'Amélie Poulain », J.Mistral, à 21h30
- Mercredi 1^{er} août Cinéma « La marche de l'Empereur », J.Mistral, à 21h30
- Vendredi 3 août Vernissage de l'exposition « Greg Oria » organisé par la MAMAB à l'office de tourisme, 18h30
- Mercredi 8 août Cinéma « Le peuple migrateur », J.Mistral, à 21h30
- Samedi 11 août Bal des sapeurs pompiers, à partir de 20h, caserne des pompiers, chemin des Combes

BLOC-NOTES

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, en mairie sur RDV
- Tous les mardis** De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village
- Tous les mercredis** De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie
- Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village, par l'Office de Tourisme
- Le 3^e lundi du mois** Permanence de l'Adil, au pôle social

- Mercredi 15 août Cinéma « La maison du bonheur »
J.Mistral, à 21h30
- du 17 au 20 août Fête de la Saint-Julien
- Lundi 20 août Fermeture de la mairie
- Vendredi 24 août Cérémonie,
Place de Gaulle,
à 18h30
- Mardi 28 août Rentrée scolaire
des écoles maternelles et primaires,
8h30
- Mercredi 29 août Classe dans les écoles
maternelles et primaires
- Les 1^{er} et 2 septembre Marché italien,
Biot Village



- Du 3 juillet au 25 septembre** Brocante d'été, place aux Arcades
- Jusqu'au 22 juillet** Exposition Chacok
- Jusqu'au 4 septembre** Exposition Fillod dans les rues du village
organisée par Passe Muraille
- Du 11 juillet au 2 Décembre** Exposition Coville au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises
- Du 27 juillet au 2 septembre** Exposition de la MAMAB à l'Office de Tourisme
- Du 15 août au 1^{er} septembre** Fermeture estivale des bibliothèques municipales

- B I O T -



GREG ORIA

à l'Office du Tourisme
46, rue St Sébastien - 06410 BIOT
Tél. : 04 93 65 78 00
du 27 juillet au 2 septembre 2007